Bulletin
d'informations municipales

JUILLET 2014 - N° 26

WWW.VILLE-SAINT-LEONARD.FR

En couverture :

Le Moulin du Got : Quoi de neuf en 2014 ?
Exposition « I like to cut » **Page 22**

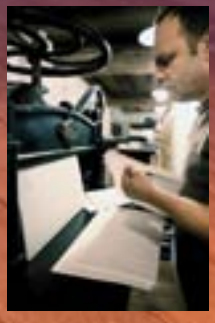

Visoo ere

Saint Léonard de Noblat

CINÉMA REX

5ÈME FESTIVAL DU CINEMA

Du 25 au 27 JUILLET 2014

VENDREDI 25 JUILLET

Halle Marchande à 22 h

DIMANCHE 27 JUILLET – Cinéma REX

14h : course de billes dans le sable puis projection du film **« Les vacances du petit Nicolas » à 15h**

17h : dégustation fromages de chèvres en présence de M. Bodin, éléveur/producteur, et de ses chevreaux puis projection du film **« Les chèvres de ma mère » à 18h**

SAMEDI 26 JUILLET – Place de la République

21h : spectacle de rue GRATUIT avec « Le Savonnier » : réalisation de bulles de savon géantes !

22h : projection du film **« L'Odysée de Pi » EN PLEIN AIR**

Renseignements : 07 78 82 31 04 - cinemarex@ville-saint-leonard.fr

Sommaire

Bulletin Municipal - Juillet 2014

- Votre Conseil Municipal P 4
- Vie de la commune P 7
- Services municipaux P 8
- Travaux P 11
- Finances communales P 12
- Vie associative P 16
- Focus : le musée Gay-Lussac P 20
- Musées :
  - *Moulin du Got* P 22
  - *HistoRail* P 23

A DETACHER en pages centrales :
« Agenda des Festivités et événement »

- Fleurissement P 32
- Jeunesse P 33
- Urbanisme et patrimoine P 38
- Vie économique P 40
- Bonnes adresses P 43
- Vie communautaire
  - *Intercommunalité de Noblat* P 44
  - *Pays Monts et Barrages* P 46
- Bonnes adresses P 47
- Etat civil P 48
- Tribune Libre P 50
- Numéros utiles P 51

Mentions légales :

Directeur de publication : Alain Darbon, Maire
Coordination : Marie-Josèphe Péry, Géraldine Loiraud
Publicités : Monique Blondel, Alexandre Mazin

Graphisme et mise en page : mairie de Saint-Léonard de Noblat service communication (Géraldine Loiraud)

Rédaction : Elus, services municipaux et communautaires, associations de Saint-Léonard de Noblat, Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages, syndicat mixte Monts et Barrages

Photos : services municipaux et communautaires, Nicolas Duchier, droits réservés pour les ayants-droits identifiés ou non

Tirage : 2 800 exemplaires
Impression : Imprimatur - Za Le Petit Bonnefond
87590 Saint-Just-le-Martel
Dépôt légal : Juillet 2014
ISSN : 1141 - 491X

Ce bulletin municipal est téléchargeable depuis le site Internet de la ville : www.ville-saint-leonard.fr (rubrique « vie de la commune »)

Edito du Maire

Une forte attente…

Le taux de participation enregistré dans notre ville lors des dernières élections municipales a été très supérieur à la moyenne nationale. Je félicite l'ensemble des miaulétous qui ont participé à cette élection, cela prouve surtout leur attachement et leurs préoccupations pour Saint-Léonard, notre ville.

1 260 d'entre eux (près de 51 % des suffrages exprimés), nous ont apporté leur soutien lors du 2ème tour. Ainsi, au nom de toutes mes colistières et de tous mes colistiers, ***je tiens à les remercier très chaleureusement.***

Je félicite aussi l'ensemble des colistiers et colistières des listes emmenées par Hervé Coulaud pour « Saint-Léonard de Noblat alternance » et par Christine Riffaud pour « Saint-Léonard Horizon 2020 » . Ces deux listes ont permis une véritable expression démocratique dans notre commune et proposé un choix réel aux électeurs miaulétous.

Si nous avons recueilli une majorité des suffrages, j'ai aussi noté d'autres attentes chez certaines et certains d'entre vous, il nous faudra ***écouter*** !

Toutefois, si une page est tournée aujourd'hui, je remercie sincèrement Mme Riffaud et l'ensemble des personnes (élus et employés municipaux) qui ont travaillé à ses côtés dans l'intérêt de notre ville durant ces années 2001-2014.

Il nous faut maintenant, ***nous rassembler, pour Saint-Léonard, notre ville*** : pour nos enfants, nos aînés, nos services, nos commerces, nos artisans, nos associations… ne laisser personne de côté !

Il nous faudra d'abord faire preuve d'une ***grande maîtrise budgétaire*** : préférer l'essentiel au superflu.

Il est de notre devoir d'accompagner la construction d'un ***nouvel hôpital*** et de travailler à la réalisation d'une nouvelle ***gendarmerie***. Pour conserver l'attractivité de notre ville, il faut soutenir et renforcer l'ensemble des services (publics, commerces, artisans, associations…) proposés sur notre commune.

Pour cela, nous devons mobiliser l'ensemble des ressources humaines dont nous disposons et travailler ***les uns avec les autres***, et non les uns contre les autres. Nous mettrons en place notre projet pour faire avancer notre ville, ***dans l'intérêt général***.

Faire ce que nous croyons de mieux pour notre ville, pour Saint-Léonard et ses habitants !

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture et un agréable été.

Alain DARBON

Votre Conseil Municipal

Michel PARVY
1er Adjoint
Finances
Conseiller Communautaire

Alexandre MAZIN
3ème Adjoint
Culture, numérique, action extérieure
Conseiller Communautaire

Pierre MAZERIE
5ème Adjoint
Voirie et réseaux divers, régie municipale électrique

Bernard ROUILHAC
7ème Adjoint
Urbanisme, agriculture, aménagement du territoire,

Maryline CHATELON
8ème Adjointe
Affaires scolaires, jeunesse

Pascal DEGOT
Conseiller Municipal

Lionel LEMASSON
Conseiller Municipal
1er vice président du Syndicat Vienne Combade

Alain DARBON
Maire
1er Vice-Président du Conseil Communautaire

Estelle DELMOND
2ème Adjointe
Sport, camping, coordination des associations et manifestations
Conseillère Communautaire

Monique BLONDEL
4ème Adjointe
Commerce, artisanat, animation du centre-ville
Conseillère Communautaire

Marie-Josèphe PERY
6ème Adjointe
Social, aide à la famille et aux personnes, communication

Sylvie AYMARD
Conseillère Municipale
Présidente du Pays Monts et Barrages
Conseillère Communautaire

Maryse BANSARD
Conseillère Municipale

Béatrice FOURNET-REYMOND
Conseillère Municipale

Thierry BELLANGEON
Conseiller Municipal

Karine JUILLE
Conseillère Municipale

Jacques VERGNE
Conseiller Municipal

Blandine POUGEON
Conseillère Municipale

Robert PETIT
Conseiller Municipal

Manuella LECLERC
Conseillère Municipale

Guiseppe CONDEMI
Conseiller Municipal

Groupe « Saint-Léonard Horizon 2020 »

Christine RIFFAUD,
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire

Christophe DUPUIS,
Conseiller Municipal

Valérie GIROIR,
Conseillère Municipale

Groupe « Saint-Léonard Alternance »

Hervé COULAUD,
Conseiller Municipal

Raymonde RIBIERE,
Conseillère Municipale

André BAURIE,
Conseiller Municipal

Premier mandat pour Alain Darbon

La liste menée par Alain DARBON, « Saint-Léonard, c'est vous », est arrivée en tête au premier tour des élections municipales, le 23 mars. Une semaine plus tard, lors du deuxième tour, la liste conforte sa position en augmentant le pourcentage des voix en sa faveur.

Le 5 avril dernier, au cours du Conseil Municipal d'installation, Alain DARBON est élu maire de la commune. Huit adjoints *(voir trombinoscope en page 4)* l'assistent dans sa tâche. Alain DARBON succède à **Christine RIFFAUD** qui a été à la tête de la ville durant 13 ans en tant que **première femme maire de la commune.**

Résultats du premier tour		
	Total	**%**
Inscrits	3 570	
Votants	2 624	73,50 %
Abstentions	946	26,50 %
Blancs/Nuls	184	7,01 %
Exprimés	2 440	92,99 %
« Saint-Léonard, c'est vous » Alain Darbon	1 165	47,75 %
« Saint-Léonard, alternance Hervé Coulaud »	633	25,94 %
« Saint-Léonard Horizon 2020 » Christine Riffaud	642	26,31 %

Résultats du second tour		
	Total	**%**
Inscrits	3 570	
Votants	2 591	72,58 %
Abstentions	979	27,42 %
Blancs/Nuls	126	4,86 %
Exprimés	2 465	95,14 %
« Saint-Léonard, c'est vous » Alain Darbon	1 260	51,12 %
« Saint-Léonard, alternance » Hervé Coulaud	590	23,94 %
« Saint-Léonard Horizon 2020 » Christine Riffaud	615	24,95 %

Bon à savoir !

M.le Maire,
Mmes et MM. les Adjoints
reçoivent uniquement
sur rendez-vous auprès
du secrétariat de la mairie
au 05 55 56 00 13 ou
accueil@ville-saint-leonard.fr

Le nouveau Conseil Municipal a pris ses fonctions le 5 avril dernier. Il se compose de 27 membres dont 8 adjoints, 12 conseillers municipaux de la majorité et 6 conseillers municipaux de l'opposition. Alain Darbon a été élu maire à 21 voix.

Combien sommes-nous ?

Le recensement de notre population s'est déroulé du 15 janvier au 14 février derniers, avec cette année une nouveauté : le recensement par Internet. L'estimation de cette collecte nous sera communiquée dés le début de l'année 2015.

Dix agents recenseurs se sont partagés les différents secteurs de la commune . Un **grand merci** à tous les habitants qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour que les agents recenseurs mènent à bien cette campagne.

Cette année, vous aviez la possibilité de vous faire recenser par Internet grâce à la nouvelle application de l'INSEE. Plus rapide, plus économique et plus écologique, **cette nouvelle méthode a séduit plus de 278 foyers miaulétous, soit 10% des logements recensés.**

Au vu des premiers résultats, **notre population devrait rester stable (4 730 habitants au 1er Janvier 2009)**.Toutefois, nous ne connaissons pas le chiffre des « communautés » (hôpital, maison de retraite, internat du collège-lycée) recensées directement par un agent de l'INSEE en mars 2014, des populations comptées à part (par exemple, un étudiant domicilié sur la commune mais résidant sur une autre commune pour ses études). **Le prochain recensement aura lieu en 2019.**

Le diabète et vous ...

Le diabète est une maladie chronique qui atteint une population importante (en Limousin, en 2009, 4,7 % de la population était traitée pour diabète). Pour retarder l'apparition des conséquences graves de cette maladie, il est nécessaire d'apprendre au patient à le gérer.

Si le patient adopte une hygiène de vie adaptée et respecte son traitement, il retardera l'apparition des complications. De plus, il deviendra plus autonome et ne ressentira pas, ou moins, sa maladie comme un handicap.

Pour aider le patient dans cette démarche, des programmes d'éducation thérapeutiques, validés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), sont proposés. Ils sont conduits par des professionnels de la santé sont libres d'accès.

Le centre hospitalier intercommunal Monts et Barrages (CHIMB) met un de ces programmes à disposition des personnes diabétiques du canton de Saint-Léonard de Noblat. **Le programme débutera le 9 septembre 2014. Les séances éducatives se dérouleront à l'hôpital René Barrière.**

Renseignements

Secrétariat de la plate forme collaborative - CHIMB
6, boulevard Carnot
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 43 58

Venez « buller » avec le cinéma REX

L'été est l'occasion pour le cinéma municipal REX d'organiser ses deux principales manifestations annuelles dont le festival « VISO VERE » qui fêtera sa 5ème édition du 25 au 27 juillet : un rendez-vous incontounable !

La 2ème randonnée « Cinémarche », sur le thème de la musique (en écho à la Fête de la Musique) a eu lieu le 22 juin. Les nombreux participants ont pu visiter la nouvelle exposition temporaire au Moulin du Got « I like to cut », à découvrir jusqu'au 20 décembre (à lire en page 28).

Deux séances de cinéma plein air seront organisées pour le 5ème festival « Viso Vere » qui aura lieu du vendredi 25 au dimanche 27 juillet **:**

- *Vendredi 25 juillet* à 22h sous la halle marchande avec « Le fils à Joe »

- *Samedi 26 juillet*, à 22h, place de la République, avec « l'Odyssée de Pi ». La séance sera précédée, d'un **spectacle de rue gratuit à 21h**, « Le savonnier » *(durée 20 minutes)* puis, **les enfants pourront s'initier durant 40 minutes à la réalisation de bulles de savon géantes.**

- ***Dimanche 27 juillet*** à 14h, organisation d'une course de billes dans le sable avant la projection du film « **Les vacances du petit Nicolas** ». Puis, à partir de 17h, dégustation de fromages de chèvre, en présence de M. Bodin, éléveur/producteur de la ferme de Fantouillet, et de ses chevreaux, avant la diffusion du documentaire « **Les chèvres de ma mère** ».

Mais le REX n'attend évidemment pas l'été pour mettre en place des animations. Parmi les plus récentes, citons le 1er juin, la diffusion d'un court-métrage dansant réalisé dans les locaux du cinéma en septembre 2013 par l'école de danse « Isabelle d'Estriché de Baracé et Agnès Murail ».

Mais aussi, le 17 juin, dans le cadre de la diffusion du documentaire « ***Les chèvres de ma mère*** », la dégustation de fromages de chèvre de la Ferme de Fantouillet et une discussion en présence de Karine et Pascal Bodin, éleveurs et producteurs.

Silence, moteur, action !

Le REX continue à collaborer avec la section « Arts visuels » du Lycée Bernard-Palissy. Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les enfants, âgés de 6 à 11 ans, ont été sensibilisés à l'art cinématographique au travers d'activités d'éveil pour les élèves de l'école élémentaire Pressemane, par l'écriture, la réalisation de décors et de costumes pour les élèves de l'école élémentaire Gay-Lussac qui ont ensuite joué dans un court-métrage, diffusé le 21 juin lors de la fête de l'école.

Le Savonnier

Renseignements

Cinéma municipal REX
7, boulevard Henri Barbusse
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 07 78 82 31 04
cinemarex@ville-saint-leonard.fr

Un café, des langues à la bibliothèque

Depuis début janvier, la bibliothèque municipale propose une nouvelle animation sous la forme de rencontres en langues étrangères (italien, anglais, espagnol ou français).

A l'heure où les populations européennes circulent d'un pays à l'autre sans frontières, il nous a semblé important de pouvoir susciter le contact entre les voyageurs et les populations locales, en facilitant la pratique d'une langue étrangère. Vous avez sans doute ressenti ce besoin lors d'un déplacement à l'étranger, d'une rencontre manquée à cause de l'obstacle de la langue ...Vous avez appris une ou plusieurs langues lors de vos études mais, par manque de pratique, vous avez perdu la plupart de vos acquis, ou bien, vous venez d'un pays étranger et vous recherchez un lieu pour améliorer votre langue française, tout en rencontrant des personnes parlant français… Vous aimez les relations humaines, les langues étrangères un peu, beaucoup… **alors, nous vous donnons rendez-vous pour un petit déjeuner linguistique le samedi de 10h30 à 12h, une fois par mois**. Inscription possible par téléphone, mail ou sur place. Il n'est pas obligatoire d'être adhérent à la bibliothèque pour participer à cette activité. **La prochaine séance aura lieu le samedi 13 septembre.**

Bon à savoir !

Du 26 août au 20 septembre, venez découvrir l'**exposition « Le manuscrit au Moyen-Age : enluminures et décors »** proposée **à l'occasion des Médiévales de Saint-Léonard** qui auront lieu les 30 et 31 août. Une visite guidée de cette exposition sera organisée le samedi 13 septembre de 14h30 à 16h.

Renseignements

Bibliothèque municipale
Place Denis-Dussoubs
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 76 87
bibliotheque.municipale
@ville-saint-leonard.fr

Mode d'emploi du site Internet
www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr

Depuis la page d'accueil, vous pouvez effectuer une recherche dans le catalogue informatisé en cliquant sur l'onglet " recherche documentaire" (à gauche).

Vous êtes inscrit à la bibliothèque ?
Consulter votre compte depuis l'onglet "connexion " ou " mon compte ". Il vous suffit de rentrer votre numéro de carte lecteur et votre nom de famille. Votre compte, et/ou celui de votre famille, vous indique les titres empruntés, les ouvrages réservés et leurs disponibilités, l'historique de vos emprunts et celui de votre famille. Vous pouvez aussi réserver, depuis le catalogue, un livre emprunté par un autre lecteur et nous envoyer un mail pour une demande de prolongation de documents prêtés. Cela ne fonctionne pas ? Demander conseils aux agents de la bibliothèque.

Vous trouverez également en partie centrale, des informations sur les animations à venir ou en cours. A droite, un sigle vous indique la possibilité d'agrandir l'écran. Vous bénéficiez d'un autre accès direct au catalogue, les heures d'ouverture de la bibliothèque sont indiquées ainsi que les nouveautés par type de documents.

Enfin, à partir des différents onglets, vous avez accès à plusieurs informations : comment s'inscrire ? Que faire à la bibliothèque ? Comment consulter le fonds ancien ? L'agenda des animations régulières, les événements à venir, comment s'inscrire à la formation « initiation à l'ordinateur et à Internet » ...

Bienvenue aux nouveaux agents !

Depuis le 1er janvier, **Anthony BROCHET** remplace Clément Boisier au poste de régisseur adjoint au cinéma REX. Anthony est un passionné de cinéma et c'est tout naturellement qu'il a trouvé sa place au sein de notre établissement. A l'heure où nous imprimons ce bulletin,Anthony prépare son diplôme de projectionniste qu'il passe en candidat libre et auquel il s'était inscrit avant de nous rejoindre. Souhaitons-lui bonne chance !

Depuis 1er janvier également, **Romain ROY** a été recruté à la régie municipale électrique, en remplacement de Marc Chazette parti à la retraite le 1er avril dernier, après plus de 29 ans au sein de la collectivité. Souhaitons au premier une belle carrière professionnelle et au second une belle retraite !

Relooking des services de la mairie

Des travaux de réaménagement des services du rez-de-chaussée de la mairie ont été entrepris, en début d'année, pour faciliter l'accueil du public et respecter la confidentialité des échanges. Le service communication a été transféré au 1er étage.

Etat civil, eléctions, urbanisme
(Bureaux situés à droite au rez-de-chaussée)

Sylvette Nablanc et **Nadine Ducher** *(respectivement à gauche et à droite sur la photo ci-dessous)* vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence état civil est assurée le samedi matin de 9h à 12h.
Vos contacts : 05 55 56 00 13 et 05 55 56 92 08 (urbanisme)

Affaires générales, service des eaux, Centre Communal d'Action Sociale
(Bureaux situés à gauche au rez-de-chaussée)

Patricia Dufour et **Claudette Panteix** *(respectivement à gauche et à droite sur la photo ci-dessus)* vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.
Vos contacts : 05 55 56 00 13 ou 05 55 56 20 55 (service des eaux)

Les travaux présentés dans cette rubrique ont été engagés sous la précédente mandature.

Coup de jeune pour l'ancienne mairie

Les bandeaux de sous toiture de l'ancienne mairie ont bénéficié d'une seconde jeunesse au cours du mois de mars.

Coût de l'opération : 53 000 € HT
Travaux réalisés par l'entreprise Blanchon

Bandeaux de l'ancienne mairie - avant travaux

Bandeaux de l'ancienne mairie - après travaux

Un toit tout neuf !

Une révision complète de la toiture de la collégiale a été réalisée au cours du 1er trimestre 2014.

Coût de l'opération : 37 385,92 € HT
Travaux réalisés par l'entreprise Blanchon

Subvention de l'Etat : 18 000 €
(Direction des Affaires Culturelles)

Station du Raca

Les travaux de la station d'épuration du Raca se sont achevés au mois de mai dernier. Les nouveaux ouvrages permettent de mieux supporter les surcharges hydrauliques et de traiter plus efficacement les effluents ainsi collectés.

Coût de l'opération : 650 000 € HT
Travaux réalisés par l'entreprise Sade

Subventions : 358 069,50 €
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 299 119,50 €
- Conseil général de la Haute-Vienne : 58 950 €

La réhabilitation de la station du Raca a nécessité 18 mois de travaux

Avenue Léon Blum

Les travaux de réseaux de l'avenue Léon Blum vont toucher à leur fin. Ils ont permis de remplacer et redimensionner les réseaux eaux usées et eaux pluviales vétustes, ainsi que le réseau d'eau potable. Des réfections provisoires de voiries seront effectuées courant juillet sur l'ensemble de la voie pour améliorer le confort des usagers et riverains. Les travaux définitifs de voirie seront menés ultérieurement.

Un budget contraint par le passé

La politique municipale menée, plus particulièrement, lors des deux dernières années, a réduit considérablement la marge financière de la commune.

La première ébauche du budget sur les bases précédentes et compte tenu de la réduction de certaines dotations de l'Etat faisait apparaître un déficit d'environ 50 000€ en fonctionnement. De la même façon, en investissement, le recours à l'emprunt aurait approché 1 000 000 €, ce qui n'était pas acceptable d'autant qu'il n'y avait aucun programme nouveau marquant, mais qu'il s'agissait essentiellement de programmes déjà engagés. Le budget a donc été contraint par ces données. **Nous avons présenté un budget d'économie en réduisant les dépenses de fonctionnement** où elles pouvaient l'être **sans pour autant réduire les services aux miaulétous.** En investissement, de la même façon, la réduction a été de plus de 200 000 € pour limiter le recours à l'emprunt.

Des engagements tenus

Lors de la campagne, nous nous étions engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition, sauf motifs impérieux. **Nous tenons notre promesse. Les taux d'imposition des trois taxes seront inchangés.**

De la même façon, nous avons annoncé un recours à l'emprunt raisonnable qui ne pénalise pas le futur, sauf en cas d'investissement exceptionnel qui ne se produit qu'une fois par décennie ou plus (ce sera le cas pour la construction de la gendarmerie). C'est ce que nous avons fait.

L'obligation de dégager à nouveau des marges

En 2014, la part d'autofinancement est anormalement faible. Or, l'autofinancement est le garant d'un développement équilibré. **Pendant ce mandat, nous aurons l'obligation de reconstituer des marges pour que Saint-Léonard de Noblat puisse continuer à tenir son rang de commune centre de la Communauté de Communes de Noblat.** Nous devons exécuter le budget 2014 avec la plus grande rigueur, en dépensant au mieux. Nous devons impérativement commencer à nous constituer une marge. Si ce n'était pas le cas, alors le budget 2015 serait par la force des choses, un budget d'austérité.

Indemnités mensuelles des élus

	Indemnités maximum	***Avant le 5 avril 2014*** *Christine Riffaud*	***Depuis le 5 avril 2014*** *Alain Darbon*	***Ecart absolu***	***Pourcentage***
Maire	2 404,43 €	2 404,43 €	1 938,75 €	- 465,68 €	- 19,4 %
Adjoints	961,77 €	813,13 €	722,28 €	- 80,85 €	- 11,2 %

Les baisses d'indemnités cumulées sur une année permettent de dégager un montant supérieur à 10 000 €.

Les grandes masses budgétaires sous la forme graphique

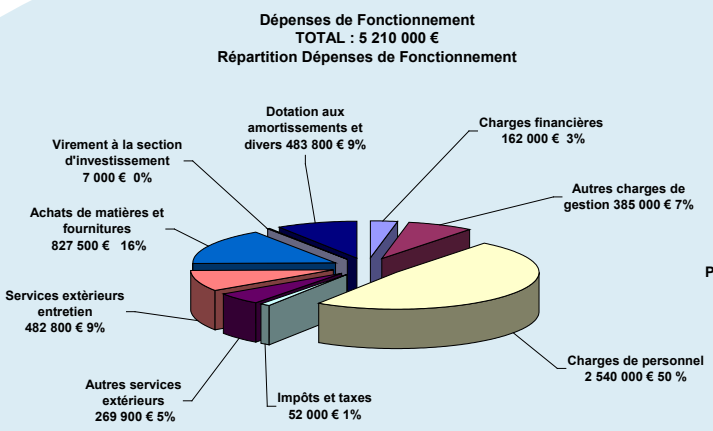
Dépenses de Fonctionnement
TOTAL : 5 210 000 €
Répartition Dépenses de Fonctionnement
Dotation aux amortissements et divers 483 800 € 9%
Charges financières 162 000 € 3%
Virement à la section d'investissement 7 000 € 0%
Autres charges de gestion 385 000 € 7%
Achats de matières et fournitures 827 500 € 16%
Services extérieurs entretien 482 800 € 9%
Charges de personnel 2 540 000 € 50 %
Autres services extérieurs 269 900 € 5%
Impôts et taxes 52 000 € 1%

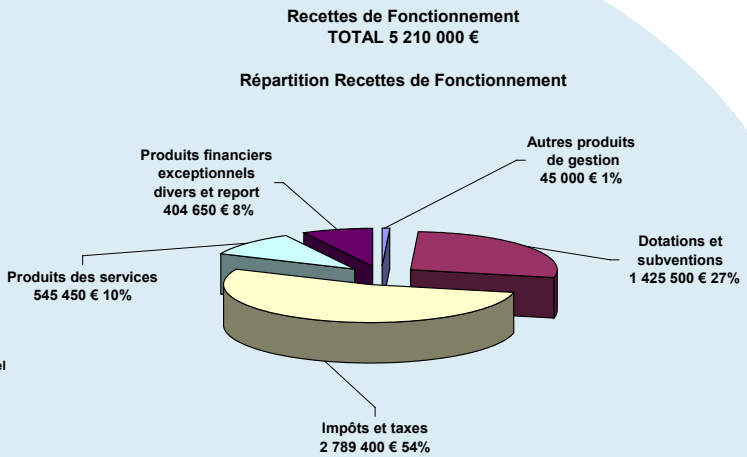
Recettes de Fonctionnement
TOTAL 5 210 000 €
Répartition Recettes de Fonctionnement
Produits financiers exceptionnels divers et report 404 650 € 8%
Autres produits de gestion 45 000 € 1%
Dotations et subventions 1 425 500 € 27%
Produits des services 545 450 € 10%
Impôts et taxes 2 789 400 € 54%

Les grandes masses budgétaires sous la forme graphique

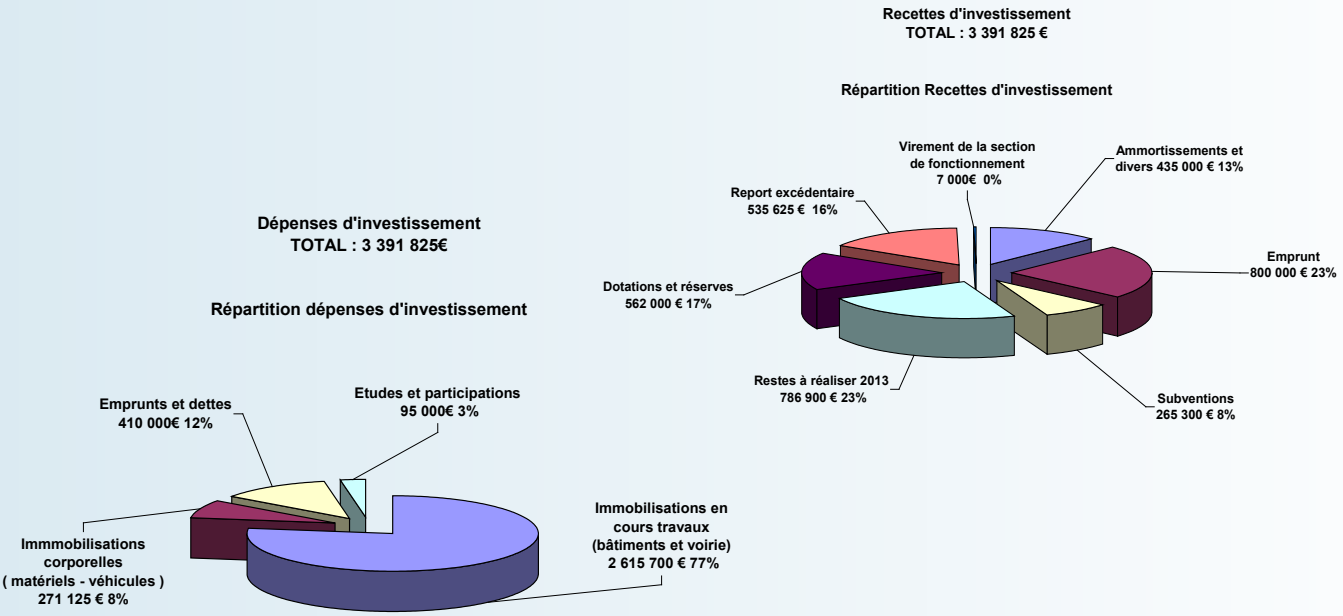
Recettes d'investissement
TOTAL : 3 391 825 €
Répartition Recettes d'investissement
Virement de la section de fonctionnement 7 000€ 0%
Ammortissements et divers 435 000 € 13%
Report excédentaire 535 625 € 16%
Emprunt 800 000 € 23%
Dotations et réserves 562 000 € 17%
Restes à réaliser 2013 786 900 € 23%
Subventions 265 300 € 8%
Dépenses d'investissement
TOTAL : 3 391 825€
Répartition dépenses d'investissement
Emprunts et dettes 410 000€ 12%
Etudes et participations 95 000€ 3%
Immobilisations en cours travaux (bâtiments et voirie) 2 615 700 € 77%
Immmobilisations corporelles (matériels - véhicules) 271 125 € 8%

Quelques chiffres clés ...

Régie municipale électrique

Opérations	Recettes	Dépenses
Produits de l'activité	*1 439 917 €*	
Subventions et participations	*16 000 €*	
Produits de gestion courante	*0 €*	
Recettes d'ordre	**5 000 €**	
Excédent reporté	**151 883 €**	
RECETTES REELLES	**1 455 917 €**	
Charges à caractère général		*1 093 300 €*
Charges de personnel		*350 000 €*
Taxes reversées		*0 €*
Charges de gestion courante		*14 000 €*
Charges financières		*7 000 €*
Charges exceptionnelles		*1 500 €*
Amortissement		**123 000 €**
Autofinancement		**24 000 €**
DEPENSES REELLES		**1 465 800 €**
TOTAL	**1 612 800 €**	**1 612 800 €**

Quelques chiffres clés ...

Service des eaux

Opérations	Recettes	Dépenses
Produits de l'activité	*479 699 €*	
Redevances collectées	*59 200 €*	
Recettes d'ordre	**15 000 €**	
RECETTES REELLES	**538 899 €**	
Charges à caractère général		*283 200 €*
Charges de personnel		*104 000 €*
Taxes reversées		*60 000 €*
Charges de gestion courante		*5 000 €*
Charges financières		*9 500 €*
Charges exceptionnelles		*1 500 €*
Amortissement		**1 230 000 €**
Autofinancement		**27 950 €**
DEPENSES REELLES		**463 200 €**
TOTAL	**614 150 €**	**614 150 €**

Service de l'assainissement

Opérations	Recettes	Dépenses
Produits de l'activité	*313 200 €*	
Redevances collectées	*26 600 €*	
Produits de gestion courante	*3 000 €*	
Recettes d'ordre	**32 300 €**	
Excédent reporté	**30 780 €**	
RECETTES REELLES	**342 800 €**	
Charges à caractère général		*114 800 €*
Charges de personnel		*74 000 €*
Taxes reversées		*28 000 €*
Charges de gestion courante		*4 000 €*
Charges financières		*4 500 €*
Charges exceptionnelles		*1 000 €*
Amortissement		**116 000 €**
Autofinancement		**63 580 €**
DEPENSES REELLES		**463 200 €**
TOTAL	**405 880 €**	**405 880 €**

Subventions aux associations

Chaque année, une enveloppe budgétaire est dédiée aux subventions versées aux associations. Ces dernières peuvent bénéficier d'une subvention exceptionnelle et/ou d'une subvention de fonctionnement calculée sur la base des critères d'attribution (créés en 2006 et révisés en 2010 lors des précédentes mandatures). **A la date d'impression de ce bulletin, les subventions suivantes ont été attribuées pour un budget de 142 579,52 €.**

Associations sportives

Association sportive du collège/lycée : 1 500 €
Basket Club : 3 578 €
Godasses Ambazacoises (course à pied) : 256,40 €
Grimpeurs de Noblat (escalade) : 1 735,35 €
Gymnastique Volontaire : 700 €
Judo Club : 1 512,88 €
Noblat Aquatique Club : 1 614,96 €
Saint-Denis Union Sports : 449 €
Saint-Léonard Handball : 1 500 €
Shotokan Karaté Club : 788,03 €
Union cycliste Royères/Saint-Léonard : 400 €
US Pétanque : 814,63 €
USSL Football : 8 562,60 €
USSL Rugby : 4 007,23 €
Volants de Noblat (badminton) : 35 €
VTT Miaulétou : 1 448,38 €

Associations patriotiques

- ACPG & CATM (prisonniers de guerre) : 160 €
- ANACR (anciens combattants de la Résistance) : 265 €
- FNACA (anciens combattants d'Afrique du Nord) : 280 €
- Union Fédérale des Anciens Combattants : 151 €

Associations sociales

Amicale des donneurs de sang : 160 €
Amis des Vieux : 1 300 €
FNATH (accidentés du travail et handicapés) : 700 €
Foyer Rural - Centre Social : 57 130 €
Rock my rock (soutien aux enfants démunis) : 461,98 €

Associations culturelles et de loisirs

Cercle Saint-Léonard : 1 500 €
Choeur Saint-Léonard (chorale) : 1 260 €
Club des Retrouvailles : 480 €
Confrérie de saint Léonard : 1 000 €
Connaissance et Sauvegarde : 1 500 €
HistoRail : 3 575,50 €
Jeunesses Musicales de France : 700 €
Lo St-Marsaut (feu d'artifice) : 8 000 €
Moulin du Got : 1 500 €
OPUS 87 (Festival 1001 notes) : 6 000 €
Saint-Léonard Balesti : 3 480 €
Société des Amis du musée Gay-Lussac : 1 824 €
Union Musicale : 4 600,85 €

Les autres associations

Amicale du personnel communal : 1 000 €
Amicale des sapeurs-pompiers : 800 €
AVEC Saint-Léonard (ass. des commerçants) : 4 026,49 €
Comice agricole (fête de la viande) : 5 500 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers : 1 100 €
Papa, maman, l'école et moi : 957 €
Société de pêche : 1 754,94 €

Basket Club de Saint-Léonard (B.C.U.S)

La saison qui vient de s'achever fut, une nouvelle fois, parfaitement réussie pour bon nombre d'équipes. Si l'an dernier, les motifs de satisfaction venaient principalement des trois titres remportés par les équipes de jeunes (une coupe du Limousin pour les juniores filles et un titre de Champions Inter-Départements et une coupe de la Haute-Vienne pour les cadets), cette année, ce sont les équipes « fanions » du club qui furent à l'honneur.

Les seniors filles, qui repartaient de zéro, après deux saisons sans équipe, ont réussi l'exploit de décrocher la montée dès la première saison d'existence de ce nouveau groupe. C'est donc en Excellence Départementale qu'elles évolueront en septembre avec l'ambition de **confirmer le renouveau du basket féminin à Saint-Léonard.**

Les **seniors masculins** ont réussi l'exploit de ne perdre qu'un seul match de championnat. Malheureusement, ce fut en finale à Beaublanc. Cependant, cette défaite ne fera pas oublier leurs **22 victoires consécutives**, synonymes d'accession au championnat de Pré-Nationale (Excellence Régionale), ce qui nous promet des rencontres passionnantes contre de belles équipes pour la saison prochaine.

Autre motif de satisfaction pour les dirigeants du club : les très bonnes performances enregistrées au niveau des équipes de jeunes. En effet, les Juniors et les Cadets ont réussi une bien belle saison alors qu'ils évoluaient dans des championnats régionaux très relevés. Les minimes, à qui l'on promettait une saison des plus compliquées, ont parfaitement tiré leur épingle du jeu et réussi quelques beaux exploits grâce à leur abnégation. Les benjamines et les poussines qui progressent chaque année promettent un avenir radieux au secteur féminin, en pleine reconstruction. Quant aux mini-basketteurs, en apprenant chaque mercredi les bases de leur sport dans la bonne humeur, ils sont la preuve que leur club est, et restera, un club formateur.

Afin de permettre à un maximum de débutants de découvrir le basket et pour compléter ces équipes de jeunes, le BCUS Saint-Léonard renouvellera à la rentrée l'opération « **En septembre, c'est gratuit** ». Ainsi, dès la rentrée scolaire, les enfants qui n'étaient pas licenciés en 2013-2014 pourront participer à quatre entraînements sans engagement afin de se donner le temps d'essayer ce sport avant de s'engager (ou pas) pour une saison. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Patrice PEIX (patrice.peix@wanadoo.fr).**

Arthur COLAS

Clin d'oeil

Arthur Colas s'est vu décerné par le Comité Départemental Olympique et Sportif, une récompense dans la catégorie "Jeunes Dirigeants" (voir notre photo ci-contre). Ceux qui connaissent Arthur seront unanimes pour reconnaître que cette récompense est plus que méritée pour ce jeune bénévole qui, à 25 ans, cumule déjà 9 saisons au service du BCUS et du basket en général. Membre du bureau du club depuis plusieurs années, responsable de la commission arbitres et Officiel de la Table de Marque (OTM), arbitre et OTM lui-même, mais aussi élu au Comité de la Haute-Vienne et à la Ligue du Limousin, il a également obtenu un diplôme universitaire de dirigeant sportif. Autant dire que sans lui notre club ne serait pas ce qu'il est. Nul doute que cette récompense n'est qu'une étape pour Arthur, mais il s'agit d'une juste reconnaissance pour le travail qu'il accomplit au quotidien pour notre sport dans un "Esprit Sportif" irréprochable...

Football Club

Le club de football de Saint-Léonard de Noblat est une grande famille rassemblant 250 licenciés de 5 à 66 ans.

Cette saison a été marquée par un tournoi de Pâques, réservé aux équipes U15 et U17, de très bonne qualité. Avec des joueurs venus de toute la France et deux équipes représentant la Belgique. **Saint Etienne du Rouvray (équipe de la Seine Maritime) remporte le tournoi en U15. En U17, ce sont les Belges d'Etterbek qui remportent le trophée**. Nous remercions infiniment toutes les personnes bénévoles ayant aidé à cette grande réussite sportive au cours de cette saison.

De plus, cette saison a vu l'équipe U17 Promotion d'Honneur se maintenir au niveau Ligue, ce qui est un très bon résultat. L'équipe U19, quant à elle, accède au niveau Ligue et évoluera la saison prochaine en Promotion d'Honneur. Le club de football de Saint-Léonard de Noblat est donc l'un des meilleurs clubs formateurs ruraux. Les autres équipes de jeunes se sont très bien comportées dans leurs championnats.

Vous souhaitez inscrire votre enfant au club, contactez Jean-Michel LACORRE au 06 33 21 88 35.

Tennis Club

Cette saison, le tennis club de Saint-Léonard a engagé plusieurs équipes hommes et femmes avec de bon résultats.

En "Coupe Charles hervy" l'équipe homme 4ème série finit 1ère de sa poule mais perd en tableau final. L'équipe féminine finit honorablement ainsi que l'équipe homme 3ème série.

Le club **met l'accent sur les jeunes** ainsi les équipes 13/14 et 15/16 femmes finissent 1ère de leur poule mais perdent en finale. L'équipe 13/14 hommes termine 1ère de sa poule et gagne la finale. Pour le reste de l'année, le club engage deux équipes masculines et une équipe féminines en championnats hiver et été ; les équipes se maintiennent.

Le club miaulétous, c'est aussi des journées découvertes, cette année "**invite un copain**". Des animations phares : le Noël du club, participation au Téléthon, stage de tennis, la grillade partie… Tout est fait pour rallier un sport individuel à l'esprit d'équipe. **Pour tout renseignement, contactez Isabelle LAJAT au 06 19 79 01 17.**

Tu tires ou tu pointes ?

L'US Pétanque se résume en quelques lignes.

Très bon résultats durant la saison : 4 équipes en championnat d'hiver. Le bilan de la mi-saison est satisfaisant avec deux équipes qui se classent en milieu de tableau et l'équipe féminine qui est 1ère de sa poule.

Sur l'ensemble des championnats, notre tout nouveau licencié, **Antoine Morlon, dans sa catégorie junior, est champion tête à tête ligue**, **demi finaliste du championnat départemental et vice-champion triplette ligue**. Il représentera le club les 23 et 24 août prochains aux championnats de France à Soustons (40). En senior, Bernard Mérigoux, Jean-Luc Villeneuve et Daniel Négremont atteignent les quarts de finale du championnat Triplette Ligue Promotion.

Pour tout renseignement, contactez René PREMAUD au 05 55 56 21 91.

Les Grimpeurs de Noblat

En 2013/2014, le club d'escalade compte plus d'une vingtaine d'adhérents adultes et une cinquantaine d'enfants et jeunes de 6 à 17 ans.

Durant l'année, les séances de grimpes se passent sur la structure artificielle d'escalade (S.A.E) à la halle des sports. Aux beaux jours, des sorties sont organisées les week-ends sur les sites naturels pour les adultes et les enfants. Nos grimpeurs ont également effectué de belles performances sur les rallyes escalade, comme à Aixe-sur-Vienne pour les enfants, et les jeunes début décembre 2013 (voir notre photo ci-dessus) où bon nombre d'entre eux sont montés sur le podium.

Il y a également eu des rencontres amicales à Solo Escalade où les enfants ont pu s'adonner à la grimpe de façon ludique sur les blocs. En janvier, les Grimpeurs de Noblat adultes avaient invité les grimpeurs des autres clubs de la région afin de découvrir notre SAE.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : http://grimpeurs-de-noblat.fr

Les Godasses Ambazacoises ... et Gaspard !

Sans avoir les chevilles plus grosses que les baskets, les « coureurs », filles et garçons de l'antenne du club des Godasses Ambazacoises, tous les jeudis, qu'il pleuve ou qu'il vente, se retrouvent à 19h15 au stade R.Poulidor pour un entraînement encadré par un coach diplômé. Cet entraînement est suivi d'une séance d'étirements/renforcements de 20 à 30 minutes.

Ces efforts, faits dans la bonne humeur, sont récompensés car beaucoup participent aux diverses courses organisées dans la région les dimanches. Pour cette saison, par exemple, certains ont participé à la Course des Escargots à Aureil (16 km), aux 10 km de Compreignac, 21km de Pierre-Buffière et ont été au départ des Gendarmes et Voleurs de Temps à Ambazac. D'autres se sont alignés aux départs des Puy et Grands Monts à Bersac (32 km), Nedde, Montbazillac (21km), aux Trois Limousines à Feytiat avec Gaspard le chien (voir notre photo ci-contre), le semi de Vassivière. Le programme est vaste et chargé avec plusieurs podiums réalisés cette saison.

Si vous souhaitez nous rejoindre, débutants ou confirmés, rendez-vous tous les jeudis au stade Raymond Poulidor à 19h15 ou contactez le 06 88 31 53 87.

Le VTT miaulétou : une dynamique et une convivialité autour du VTT

Une année 2013-2014 d'efforts sportifs riches en découvertes et en partage autour des randonnées hebdomadaires, des week-ends, des manifestations particulières, de notre randonnée annuelle et de la compétition.

Les randonnées chaque dimanche matin au fil des saisons

Ces rendez-vous, très appréciés des vététistes, se répartissent toute l'année sur plusieurs randonnées UFOLEP en Haute-Vienne et, pour lesquelles, le club vise un podium quant à la participation au « challenge rando », sans oublier les randonnées locales organisées par des membres du club.

Les week-ends ...

... à la **base VTT de Montagrier en Dordogne** : sous un beau soleil, les miaulétous ont pu pleinement profiter de la belle campagne périgourdine.

... dans le Médoc : à l'occasion de « **La Médocaine** » où 15 miaulétous ont fait le déplacement. Ils sont revenus enchantés par l'organisation et la beauté de ces parcours touristiques de 60 et 80 km dans le vignoble bordelais à travers les châteaux.

Les manifestations particulières

Le Téléthon, la sortie de Noël avec, à l'issue, un ENORME casse-croûte, la chandeleur ou une sortie en nocturne à la frontale. Mais aussi, la participation à la Rando Silex (Dordogne), la Brive-Rocamadour (Lot), la Granit Montana dans les Monts d'Ambazac, à la Transvolcanique dans le Puy-de-Dôme et la sortie de fin d'année au lac de Saint-Mathieu (Haute-Vienne).

Notre randonnée annuelle à Saint-Léonard

Le dimanche 1er juin a eu lieu la randonnée UFOLEP organisée par le VTT miaulétou. C'est un moment clef dans la vie du club puisqu'il nécessite une importante organisation pour l'accueil de tous les passionnés de randonnées VTT et pédestres, au niveau départemental voire régional. Le président renouvelle ses remerciements à tous les bénévoles qui participent à la réussite de cette journée en assurant la logistique, le débroussaillage, le balisage et l'encadrement.

La compétition

Bravo à nos **5 compétiteurs** qui ont porté haut les couleurs de notre ville avec des résultats plus qu'intéressants et prometteurs pour l'avenir : **trois d'entre eux sont arrivés dans les 10 premiers départementaux et trois ont été sélectionnés pour l'épreuve nationale.**

Si la pratique du VTT vous tente, quel que soit votre niveau, au VTT miaulétou vous trouverez toujours quelqu'un avec qui rouler.

Alors, n'hésitez pas à venir partager notre passion en contactant Nicolas Leclerc au 05 55 56 24 85 et rendez-vous sur le site internet du club : **www.le-vtt-miauletou.com**

Accueil d'un groupe scolaire au musée Gay-Lussac par Michel Métrot, président de la Société des Amis du Musée Gay-Lussac, lors des 20 ans du musée

Le Musée Gay-Lussac souffle ses bougies !

Né le 6 décembre 1778 à Saint-Léonard, Louis-Joseph Gay-Lussac est le premier Haut-Viennois à intégrer la prestigieuse École Polytechnique. Savant en rupture avec le siècle des Lumières, homme politique, de la Société Civile, reconnu de toutes les sociétés savantes du XIX^{ème} siècle, la ville de Saint-Léonard de Noblat devait perpétuer la mémoire de son enfant le plus célèbre.

Depuis les années 50, la commune s'est efforcée d'organiser des présentations d'objets (écrits, effets personnels, appareils de laboratoire...). Trois dates à retenir :

1950 : Centenaire de la mort du Savant (9 mai 1850)

La municipalité organise des manifestations commémoratives d'envergure en présence de nombreuses personnalités du monde politique et scientifique, des descendants de Louis-Joseph. Pour l'occasion, ces derniers font **don à la commune de près de 70 objets ayant appartenu à Gay-Lussac** (lettres et manuscrits scientifiques provenant du château de Landais). Cet ensemble de documents fut exposé en divers lieux sans préoccupation muséographique, avec le seul souci de célébrer la mémoire du savant.

1978 : Bicentenaire de sa naissance

La municipalité, avec l'aide d'un connaisseur de la vie et de l'œuvre du scientifique, André-Jean Salesse-Lavergne, va consacrer une salle au rez-de-chaussée du Foyer Rural, nouvellement mis en service, à une présentation renouvelée des divers objets possédés par la commune grâce aux meubles vitrines éclairés, conçus par A.J. Salesse-Lavergne et réalisés par des artisans. Des visites sont organisées à la demande par l'Office de tourisme qui occupe une salle voisine. Des améliorations sont apportées mais elles ne donnent pas à cette salle les caractéristiques d'un vrai musée. Pourtant, il est référencé dans plusieurs guides touristiques, y compris étrangers, comme musée scientifique digne d'intérêt.

1994 : Naissance du musée actuel

De lourds travaux de restauration du bâtiment du Foyer Rural vont entraîner le déménagement du musée et le stockage provisoire du Fond. Cette situation va amener la municipalité, dirigée par Claude Andrieu, à réfléchir sur le devenir du « Fond Gay-Lussac ». Il est alors décidé de :

- remettre aux Archives Départementales de la Haute-Vienne, les documents manuscrits et imprimés détenus par la commune pour les protéger et les mettre à disposition des chercheurs,
- créer un véritable musée dans les salles actuelles du Foyer Rural ; l'Office de tourisme intégrant ses locaux actuels de la place du Champ-de-Mars,
- confier à un groupe de travail la réalisation d'un projet de muséographie.

Georges-Michel Château, miaulétous et alors jeune retraité, se passionne et donne de son temps pour faire aboutir le projet Gay-Lussac. A partir de 1992, il multiplie les rencontres pour trouver les meilleures idées pour la muséographie. Guy de la Malène, président des « Amis de Gay-Lussac », Mme Masson puis Mme de Fuentès, bibliothécaires à l'École Polytechnique, Pierre Saumande, professeur à l'école de médecine et futur conseiller scientifique du musée, vont beaucoup l'aider dans ses démarches. N'oublions pas Wilhem Lewicki, descendant de Justus Von Liebig pour son apport important dans l'enrichissement du musée. Un groupe de travail, composé de MM. Marsilhac, De Vomécourt, Château et Bernaben, a permis de mener à bien la création du musée Gay-Lussac. Le 7 mars 1994, les statuts de la « Société des Amis du Musée Gay-Lussac, dont l'objet est « *d'aider à la bonne marche du musée municipal consacré à Louis-Joseph Gay-Lussac en apportant un soutien technique, financier et moral* » étaient déposés en Préfecture. **Début juillet**

1994, le musée accueillait ses premiers visiteurs. Depuis, la commune et l'association ont œuvré ensemble pour assurer la promotion du site. Les objets présentés en 1994, et actuellement au musée, proviennent de diverses origines. La ville prête les instruments scientifiques et les souvenirs de Gay-Lussac dont elle est dépositaire. Des prêts et dons des « Amis de Louis-Joseph Gay-Lussac », de la Bibliothèque de l'École Polytechnique, des Archives Départementales de la Haute-Vienne et de particuliers complètent le patrimoine de la ville. La « Société des Amis du Musée » a joué pleinement son rôle par l'acquisition de documents exposés au musée.

2000 : 150ème anniversaire de la mort du savant

Jean Jacques (CNRS-Collège de France), Wilhelm Lewicki, Michel Métrot, Pierre Saumande, Guy de Vansay ont retracé la vie et l'œuvre de Louis-Joseph au cours d'un colloque. Pour cette commémoration, l'École Polytechnique était représentée, de jeunes miaulétous avaient revêtu les costumes de l'époque Gay-Lussac. Pari gagné pour les organisateurs !

Les années 2010 : un souffle nouveau pour le musée.

Georges-Michel Chateau se retire de la « Société des Amis du musée » après des années de dévouement et de bénévolat. **Un grand merci pour toute son action au service du musée**. **Michel Metrot est alors élu Président**, après des années de vice-présidence, au sein d'une équipe de fidèles serviteurs, présents depuis 1994 et toujours bénévoles en 2014 ! Une fidélité à l'image de celle de Joséphine pour Louis-Joseph. Depuis 2010, nous avons axé nos efforts pour **attirer les scolaires au musée**. La présence de volontaires en service civique, à partir de 2012, a permis d'étendre la période des plages horaires sur l'année et sur la journée. La municipalité et les bénévoles de la Société assurent aussi des temps de garde. Le 14 septembre 2012, le musée Gay-Lussac reçoit **le label « Maison des Illustres »** par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette même année, la présence d'Amandine Duguet a permis la mise en place des premières activités pédagogiques. En 2013, Amandine Alexis, en étroite collaboration avec le Président, installe une nouvelle muséographie. Des textes renouvelés, une nouvelle disposition des vitrines, des jeux, charades, énigmes, livrets pédagogiques en français et anglais vont offrir aux visiteurs une approche visuelle plus ludique. **Un grand merci à Amandine dont l'implication, les idées innovantes, l'art de faire adhérer les membres du bureau à son désir d'évolution du musée furent un modèle de travail partagé.** Les visiteurs pourront bientôt apprécier son travail par la création d'une frise exceptionnelle. **2013 est remarquable par le nombre de visiteurs : 1552 dont 450 scolaires**. La Nuit des musées, les expériences scientifiques intergénérationnelles, la fête médiévale couplée avec les journées du patrimoine, la fête de l'eau, la présence du Scientibus... ont permis d'accueillir des classes et de montrer qu'au sein d'un musée scientifique, les élèves peuvent aborder l'histoire des sciences de façon positive. En 2013, les Archives Départementales se sont vues attribuer le fond bibliographique du savant suite à la dissolution de l'association des « Amis de Gay-Lussac ». Un partenariat avec la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale) a été signé et une nouvelle convention de prêt, à laquelle j'ai souhaité que la ville de Saint-Léonard soit actrice, est en cours de signature avec Polytechnique.

2014 : Le musée et la Société des Amis du Musée soufflent leurs vingt bougies ensemble.

A la sortie de ce bulletin, une partie des manifestations organisées pour ces anniversaires se seront déjà déroulées, mais d'autres moments forts vous attendent (à lire en page 23). **MERCI à tous les bénévoles** (Françoise, Hugues, Marcel, Jean-Marie … ,) et aux différents élus. Depuis ma prise de présidence, les relations avec les municipalités se sont renforcées. Merci à tous les services municipaux et communautaires, la communication avec Géraldine, à l'Office de tourisme. A tous ceux qui s'intéressent à la vie du musée. Des remerciements plus particuliers aux membres du bureau, ancien et actuel, à Bernard Bernaben pour ses souvenirs qui m'ont permis d'écrire une partie de ce texte !

Avoir vingt ans c'est bien, mais aujourd'hui nous devons trouver ensemble les conditions qui feront que ce musée se développera, proposera un espace d'accueil pour les groupes. Les récents entretiens avec M. le Maire, Alain Darbon, lors de sa visite au musée, me laissent à penser qu'entre physicien/chimiste nous pourrions passer du rêve à la réalité ! **Le musée est un atout touristique dans le domaine de la culture scientifique**. Souhaitons que cet article réveille la fibre scientifique qui sommeille chez les jeunes miaulétous, qu'il sensibilise la communauté éducative de la Cité Scolaire Bernard-Palissy, merci à Vincent Estrade pour son implication forte, afin que notre Société se renouvelle et assure sa pérennité.

Le Président
Michel Métrot

Bon à savoir : Ouverture du musée

Du 15 avril au 15 octobre de 10h à 13h et de 15h à 18h
Dimanche (juillet et août uniquement) de 15h à 18h
Fermé le mardi
Toute l'année, accueil de groupes (5 personnes minimum) sur réservation auprès de l'office de tourisme au 05 55 56 25 06

Renseignements

Musée Gay-Lussac
Espace Denis-Dussoubs
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 35 88
www.gaylussac.fr.
Suivez le musée Gay-Lussac sur Facebook

Quoi de neuf en 2014 au Moulin du Got ?

Le Moulin du Got, propriété communale depuis 1998, entièrement géré et animé par l'association « Le Moulin du Got » avec sept salariés et des bénévoles, vient de commencer sa 11ème année d'ouverture au public. Chaque année, le Moulin du Got propose aux individuels, aux groupes adultes et scolaires (sur rendez-vous), la visite guidée des lieux.

A l'atelier de papeterie, on découvre l'art de créer à la main une belle feuille de papier (coton-chanvre-lin) comme il y a cinq cents ans, ou des feuilles de carton ou le papier « smocks » avec la machine à forme ronde du XIXème siècle. A l'imprimerie, le fonctionnement de la linotype fascine petits et grands comme les presses à imprimer en activité qui ont toutes une histoire. La visite s'achève par la boutique où vous pourrez trouver de nombreux souvenirs papiers et imprimés. **Le séchoir, restauré en 2006, abrite jusqu'au 20 décembre la nouvelle exposition sur l'art du papier découpé : « I like to cut »** . Cela ne vous rappelle rien ? Les ribambelles de votre enfance avec l'aide des livres du père Castor ? Une vingtaine d'artistes de renom exposent les **œuvres en provenance de Paris, de Lyon, de New-York** et nous font entrer dans l'univers de cet art ancien qui prend à nouveau tout son sens dans des utilisations diverses : livre animé, illustration jeunesse, théâtre d'ombres, film d'animation, design et décoration. Les élèves du lycée Raymond Loewy à La Souterraine ont à nouveau exercé leurs talents, comme ils l'avaient fait l'an passé, pour « le Roi Arthur… », en créant des luminaires (voir notre photo ci-contre). Des ateliers ont déjà été proposés pour la création d'un livre objet avec Eva Vincze.

Création des élèves de « BTS Design de Produit » du lycée Raymond Loewy de La Souterraine sur papier Moulin du Got

Etes-vous déjà venus au Moulin pour découvrir tous ses savoir-faire, leur précision et leur beauté ?

Si oui, n'hésitez pas à revenir découvrir les nouveautés et surtout l'exposition (2 €) sans avoir à refaire la visite du Moulin.

Si non, on vous attend !

Jusqu'au 4 juillet : visite guidée à 15h les mercredis et samedis et boutique exposition : du mercredi au samedi de 14h 30 à 17h30

Du 5 juillet au 30 août : visite guidée du mardi au vendredi à 10 h et du mardi au samedi de 14h15 à 17h15 et boutique exposition : du mardi au vendredi de 10 h à 12h et du mardi au samedi de 14h30 à 18h.

Renseignements

Eco-musée « Le Moulin du Got »
Le Pénitent
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 57 18 74
moulindugot@wanadoo.fr
www.moulindugot.com

« Dream City » - création Mathilde Nivet

Une exceptionnelle maquette de trains miniatures

Ce mois de mars, une petite équipe de trois miaulétous d'HistoRail s'est rendue à Cherbourg pour prendre possession d'un superbe don de la part du Rail Miniature Club 50 (RMC50) : la reproduction du dépôt à l'époque de la vapeur de Cherbourg. Six années ont été nécessaires pour la réaliser. Cette magnifique maquette a reçu le premier prix national remis par la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire lors du Salon Mondial de la Maquette en juin 2005.

Le RMC 50 en a fait le don car il connaît bien notre musée et sait que sa préservation sera assurée. Une convention de don a été signée à Cherbourg. Cette maquette au 1/87ème de ce dépôt est désormais installée à HistoRail. Après sa réception, il nous a fallu un mois de travaux assidus pour commencer à la voir fonctionner. Le recâblage est « monstrueux » et tout le savoir de notre camarade Jean Dauphin a été mis a contribution pour y parvenir. Il nous reste quelques petits détails à régler car ce réseau a été très souvent déplacé dans des expositions itinérantes et a donc subi quelques petites avaries.

Nous avons aussi reçu une grande quantité de matériels pour la maintenance des voies ferrées, ceci va permettre à l'HistoRail de compléter sa collection, dénommée « Traversothèque », de ce type de matériel absolument nécessaires au bon fonctionnement du chemin de fer. Nous avons donc dû nous séparer de deux réseaux de trains miniatures pour agrandir l'espace. Mais les deux réseaux sont préservés pour permettre un jour à des enfants miaulétous de jouer avec ceux-ci !

Enfin, le samedi 31 mai, nous avons organisé deux assemblées générales ; l'une ordinaire, la seconde extraordinaire, car nous avons dû réviser nos statuts « vieux » de 27 ans. A cette occasion, le bureau a été remanié.

Renseignements

Musée HistoRail
18, rue de Beaufort
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 11 12
www.historail.com
http://boutdrail.blogspot.com
Suivez le musée sur Facebook et Twitter

Bon à savoir !

Depuis le lundi 30 juin et jusqu'au vendredi 29 août : ouverture estivale de 10h30 à 12h et de 14h à 18h. Le musée est fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

Dimanche 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine, ouverture de 14h30 à 18h, entrée gratuite.

Les 8, 9 10 et 11 novembre : Fête du Train Miniature, ouverture de 14h30 à 18h.

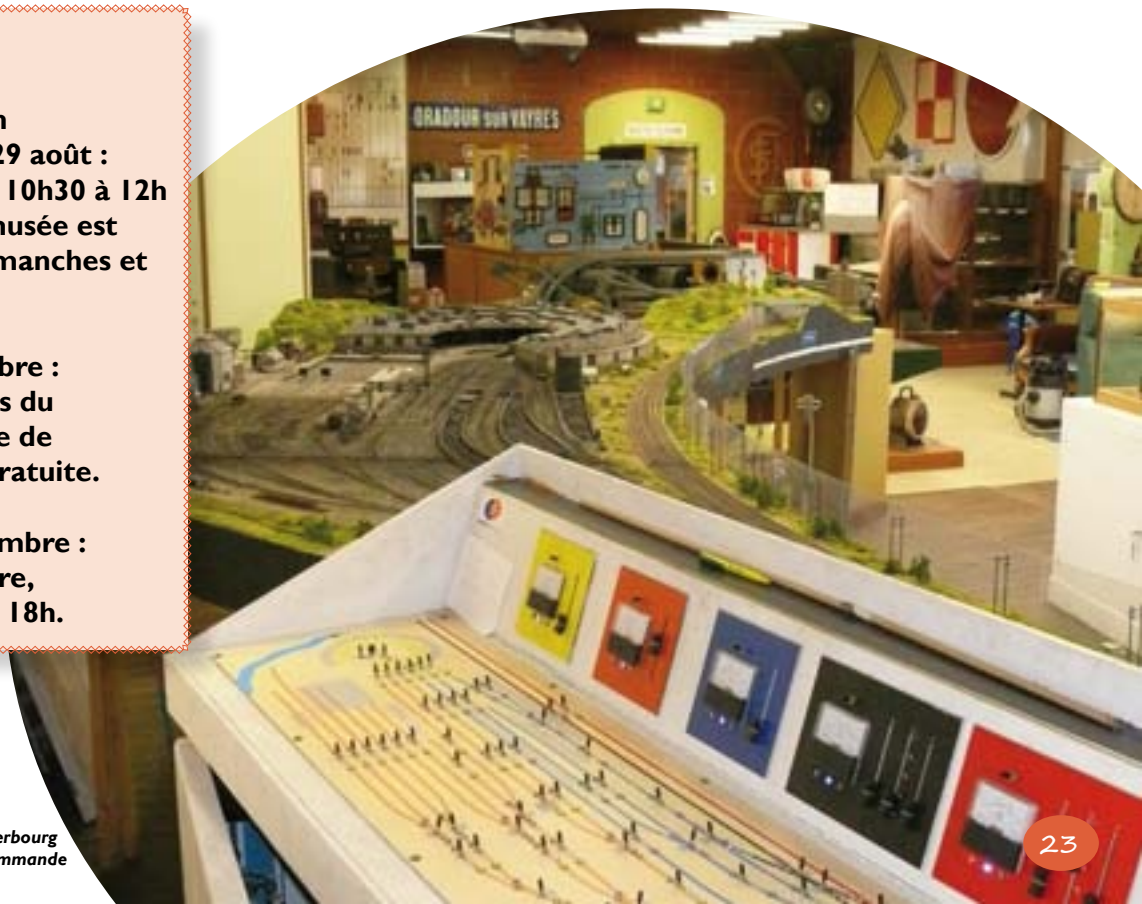

Vue sur le dépôt de Cherbourg depuis le pupitre de commande

Festival 1001 Notes !

Fanny Vicens

Le Festival 1001 Notes en Limousin propose une approche moderne de la musique classique en mariant les styles, parcourant les époques et en balayant les codes superflus. Découvrez ci-dessous la programmation 2014 pour Saint-Léonard de Noblat :

Samedi 19 juillet à 17h
Musée Gay-Lussac (arcades)

Célébration baroque pour les « 20 ans du musée Gay-Lussac » avec Fanny Vicens (piano) : Rameau, Rossini, Couperin, Haydn, Mantovani

Samedi 19 juillet à 19h
Collégiale

Un air d'Opéra avec Claudia Gall (soprano), David John Pike (baryton) et Jean Muller (piano) : transcription et airs d'Opéra de Mozart, Gounod et Wagner

Tarifs et réservations

Office de Tourisme de Noblat
Place du Champ-de-Mars
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 25 06
otsi@ccnoblat
www.festival1001notes.com

Samedi 2 août à 16h
Halle Marchande

Initiation à la musique indienne
avec Nithy Ananda Devi (vièle)

Samedi 2 août à 20h30
Collégiale

Tzigana avec Ferenc Vizi (piano) et l'Ensemble Cifra. En 1ère partie Basile Bellanger (piano), Liszt et musique tzigane

Baghory et Mazet : incontournables !

Les expositions proposées par l'atelier Presse-Caillou sont toujours un événement. Alain Goursaud vous invite à découvrir les oeuvres des artistes Baghory et Mazet.

Alain Goursaud dirige un atelier de lithographie et fait ainsi appel à une vieille technique qui permettait aux artistes de reproduire, dans des séries limitées, quelques oeuvres qui pouvaient être mises à la disposition du grand public. Il organise régulièrement des expositions pour mettre en lumière des créateurs de grande qualité.

Baghory, le Picasso copte frappe encore un coup et reviste l'histoire
Ce peintre, d'une dimension internationale, est considéré dans l'ensemble des pays arabes comme le « Picasso égyptien ». Ce magicien des formes et des couleurs n'hésite pas à revisiter l'histoire de l'art. Il aime à reprendre les grands artistes et à recoloriser des oeuvres qui appartiennent au patrimoine. Il créé comme d'autres respirent !

Michel Mazet, le cousion de Giacometti !
Sculpteur et peintre limougeaud, les oeuvres ludiques et profondes de Michel Mazet séduisent le public. Ses toiles évoquent la période du matérialisme russe du début des années 1900 et déstructurent les formes tout en donnant à voir du beau. Ses sculptures donnent plutôt à penser qu'il pourrait être le cousin de Giacometti.
Exposition à découvrir à la salle des fêtes Denis-Dussoubs du 30 juillet au 23 août, tous les jours de 14h30 à 18h30. Entrée gratuite

JUILLET

Animation	Date	Rendez-vous	Plus d'infos ...
Visite de la manufacture de porcelaine Carpenet *« Entreprise Vivante du Patrimoine »*	**Mardis 1er, 8, 15, 22, 29 Jeudis 3,10,17,24, 31**	Manufacture Carpenet à 14h30	Visite atelier de fabrication et de décoration de porcelaine de Limoges
Exposition « Reg'Arts »	**Du 1er au 13**	Salle des Fêtes de 14h à 19h	Au profit des oeuvres du Lions Club - Tarif : 2 €
Visitez les coulisses de l'espace Aqua'Noblat *(Espace aquatique Haute Qualité Environnementale)*	**Mardis 8 et 22**	Espace Aqua'Noblat à 13h30	Cette visite donne lieu à un tarif préférentiel d'accès au bassin après la visite (2 €/pers.)
Laissez-vous conter le cimetière de Saint-Léonard* *(durée 2h)*	**Jeudi 10**	Office de tourisme à 17h	Inscription obligatoire au 05 55 69 57 60 Tarif : 4 € **
Marché de producteurs de pays	**Jeudi 10**	Place Saint-Martial à partir de 17h	Animation musicale, restauration et buvette sur place
Tour de ville * *(durée 2h)*	**Vendredis 11, 18, 25**	Office de tourisme à 15h	Inscription obligatoire au 05 55 69 57 60 Tarif : 4 € **
Tournoi open de tennis	**Du samedi 12 au dimanche 27**	Courts extérieurs à Boussac	En cas d'intempéries, rdv à la halle des sports
Commémoration de la Fête Nationale	**Lundi 14**	Monument aux Morts à 11h15	
Concours de pêche	**Lundi 14**	Beaufort de 8h à 10h	
Concert de l'Union Musicale	**Lundi 14**	Place de la Libération à partir de 21h	Concert sous le kiosque à musique
Feu d'artifice suivi d'un bal populaire	**Lundi 14**	Place de la Libération à partir de 22h45	Rdv place de la République pour le bal
Réaliser des expériences ludiques, des jeux, de l'origami	**Vendredi 18**	Arcades du musée municipal Gay-Lussac à partir de 14h30	Animations gratuites pour toute la famille !
Festival 1001 notes « Célébration baroque »	**Samedi 19**	Musée Gay-Lussac (arcades) à 17h	A lire en page 24
Marché nocturne	**Samedi 19**	Centre -ville à partir de 17h	
Festival 1001 notes « Un air d'Opéra »	**Samedi 19**	Collégiale à 19h	A lire en page 24
Marché de producteurs de pays	**Jeudi 24**	Place Saint-Martial à partir de 17h	Animation musicale, restauration et buvette sur place
Festival du cinéma « Viso Vere »	**Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27**	Place de la République, halle marchande et cinéma REX	A lire en page 8
Atelier enluminure pour les 6-12 ans* *(durée 2h)*	**Mercredi 30**	Bibliothèque municipale à 15h	Inscription obligatoire au 05 55 69 57 60 Gratuit
Exposition de peintures atelier Presse-Caillou	**A partir du 30**	Salle des Fêtes Denis-Dussoubs de14h30 à 18h30	Entrée gratuite A lire en page 22

* animation organisée par le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin

**Gratuit pour les moins de 12 ans et demandeurs d'emplois - Demi-tarif à partir de la 2ème visite sur présentation du ticket de la 1ère visite et pour les détenteurs de la carte Cézam Limousin Acelim

La viande bovine limousine se met à l'heure médiévale !

La ville de Saint-Léonard de Noblat sera le théâtre de deux grands événements les **30 et 31 août : la 30ème édition de la Fête de la Viande Bovine Limousine sur la place de la Libération et « Les Médiévales de Saint-Léonard » au coeur du centre-ville.**

Les deux jours :

Place de la Libération : jeux, pêche à la truite, simulateur de pêche avec la société de pêche de Saint-Léonard, exposition **Manivelle et P'tits trous de Bujaleuf**

Place de la République et place Noblat : **marché médiéval**, atelier maquillage enfant, **animation avec l'ensemble Pastourel (musiques et chants médiévaux) et la compagnie Yalicko (échassiers et danseurs)**, lice avec combats médiévaux, stand tir à l'arc, grand jeu pour toute la famille, exposition de l'association Connaissance et Sauvegarde « La Dynastie des rois capétiens et maquette du centre-ville », présence d'un enlumineur, exposition à la bibliothèque municipale

Samedi 30 août :

8h : marché hebdomadaire (place Wilson)
8h30 : présentation des bovins reproducteurs et de boucherie. Début des concours de bovins (place de la Libération)
9h : ouverture de la fête médiévale (place de la République)
9h30 : ouverture de la boucherie (vente de viande directe) avec dégustation gratuite et présence de Limousin Promotion (halle marchande)
10 h : ouverture de la foire artisanale, classement des animaux reproducteurs (place de la Libération)
10h30 à 19h : dégustation offerte par Limousin Promotion au bar à viande du Comice (place de la Libération)
10h30 à 12h30 : Conférence-dégustation animée par Limousin Promotion et Interbolim (place de la Libération)
10h30 : **départ d'un défilé avec la présence de 3 échassiers** (en ouverture des Médiévales) depuis la place de la République en direction de la place de la Libération. **Tous les miaulétous sont invités à participer à ce défilé !**
11 h : inauguration officielle de la Fête de la Viande Bovine Limousine, animée par l'Union Musicale de Saint-Léonard (place de la Libération)
11h45 : **les saucissettes de St Léo** en apéritif offert par le Comice Agricole (place de la Libération)
12h : déjeuner-dégustation sous chapiteau assuré et concocté par le traiteur Laurent Butot, animé par l'ensemble Pastourel (place de la Libération)
14h à 16h : atelier enluminure à la bibliothèque municipale, proposé par le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin, destiné aux enfants de 6 à 12 ans (réservation obligatoire au 05 55 69 57 60)
17h : séance de cinéma au REX avec le **film d'animation « DRAGON 2 » en 3D** (enfants à partir de 6 ans)
19h : repas autour du bar à viande et soirée dansante sous chapiteau avec l'**orchestre Aloha** et l'**ensemble chorégraphique de Sauviat sur Vige (place de la Libération)**

Dimanche 31 août :

10h : ouverture de la fête médiévale (place de la République), de la foire artisanale et de la vente aux enchères des meilleurs animaux de boucherie (place de la Libération)
10h30 à 12h30 : Conférence-dégustation animée par Limousin Promotion et Interbolim (place de la Libération)
10h30 à 19h : dégustation offerte par Limousin Promotion au bar à viande du Comice (place de la Libération)
11 h : déambulation musicale Manivelle et P'tits trous avec orgue de barbarie
11h30 : **conte médiéval tout public avec Corinne Duchêne** (départ depuis la place de la République et arrivée place de la Libération - *durée 30 minutes*)
12h : déjeuner-dégustation sous chapiteau assuré et concocté par le traiteur Laurent Butot, animé par l'ensemble Pastourel (place de la Libération)
15h à 16h30 : **balade contée avec Corinne Duchêne** (départ depuis la place de la République, déambulation en centre-ville et arrivée place de la Libération)
16h30 : **lâcher de ballons** organisé par le Crédit Agricole (place de la Libération)
17h30 : remise des prix des deux concours de bovins (place de la Libération)
17h30 : départ d'un défilé avec la présence de 3 échassiers (en clôture des Médiévales) depuis la place de la République vers la place de la Libération. **Tous les miaulétous sont invités à participer à ce défilé !**

19 h : clôture des deux événements

Les Médiévales de Saint-Léonard - édition 2013
Malgré une météo exécrable, près de 600 visiteurs ont participé à cet événement. Record à battre en 2014 !

Bon à savoir !

En raison des Médiévales, vous pourrez retrouver vos marchands du samedi matin sur la place Wilson.

Fête de la Viande Bovine Limousine
Cette année, le Comice agricole fêtera la 30ème édition !

Renseignements

Mairie de Saint-Léonard
Service communication-manifestations
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 92 07
communication@ville-saint-leonard.fr
www.ville-saint-leonard.fr

Agenda des festivités

AOUT

Animation	Date	Rendez-vous	Plus d'infos ...
Exposition de peintures atelier Presse-Caillou	**Du 1er au 23**	Salle des Fêtes Denis-Dussoubs de14h30 à 18h30	Entrée gratuite A lire en page 24
Tour de ville* *(durée 2h)*	**Vendredis 1er, 8, 22**	Office de tourisme à 15h	Inscription obligatoire au 05 55 69 57 60 Tarif : 4 € **
Festival 1001 notes « Initiation musique indienne »	**Samedi 2**	Halle marchande à 16h	A lire en page 24
Festival 1001 notes « Concert de musique Tzigane »	**Samedi 2**	Collégiale à 20h	A lire en page 24
Vide greniers	**Dimanche 3**	Centre ville	Inscription en mairie les 12 et 26 juillet. Tarif : 12 €/emplacement
Visitez les coulisses de l'espace Aqua'Noblat *(Espace aquatique Haute Qualité Environnementale)*	**Mardis 5, 19, 26**	Espace Aqua'Noblat à 13h30	Cette visite donne lieu à un tarif préférentiel d'accès au bassin après la visite (2 €/pers.)
Visite de la manufacture de porcelaine Carpenet *« Entreprise Vivante du Patrimoine »*	**Mardis 5, 12, 19, 26** **Jeudis 7, 14, 21, 28**	Manufacture Carpenet à 14h30	Visite de l'atelier de fabrication et de décoration de porcelaine de Limoges
Marché de producteurs de pays	**Jeudi 7**	Place Saint-Martial à partir de 17h	Animation musicale, restauration et buvette sur place
Fête de la Batteuse	**Samedi 9**	La Palisse	Expositions tracteurs, matériels agricoles, repas le samedi soir
Musique en Val de Vienne : Gabrielle Tessier, orgue du Canada	**Dimanche 10**	Collégiale à 17h	Au profit de l'association « Dr Souris » - 8 €
Concert «The Glory Gospel Singers de New York »	**Lundi 11**	Collégiale à 21h	18 € et 14 €
Collecte de sang	**Lundi 18**	Hôpital de St-Léonard de 14h à 19h	
Exposition «14-18, Poussières de guerre »	**Du 19 au 31**	Salle des Conférences de 14h à 18h	A lire en page 31
Marché de producteurs de pays	**Jeudi 21**	Place Saint-Martial à partir de 17h	Animation musicale, restauration et buvette sur place
70ème anniversaire de la Libération de Saint-Léonard	**Samedi 23**	Monument aux Morts, à 10h, puis stèles du Raca et de La Bussière	Présence d'une délégation lorraine et d'élus de Drusenheim
Visite de la Tannerie Bastin *(durée 1h30)*	**Lundi 25, mercredi 27 et vendredi 29**	Tannerie Bastin à 10h et à 14h	Inscription obligatoire au 05 55 69 57 60 Tarif : 4 € **
30ème Fête de la Viande Bovine Limousine et Les Médiévales de Saint-Léonard	**Samedi 30 et dimanche 31**	Place de la Libération Centre-ville	A lire en page 26

* animation organisée par le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin

**Gratuit pour les moins de 12 ans et demandeurs d'emplois - Demi-tarif à partir de la 2ème visite sur présentation du ticket de la 1ère visite et pour les détenteurs de la carte Cézam Limousin Acelim

30éme édition

Fête Viande Bovine Limousine

30 ET 31 AOUT 2014

Renseignements : 05 55 56 51 21 / comiceagricole.stleo@orange.fr
Création graphique : ©Lucie Chauvet - Photo : © ????- Fotolia.com

Médiévales
de Saint-Léonard de Noblat

Au coeur du centre ancien

Samedi
30 Août
9h<19h

Dimanche
31 Août
10h<19h

Taverne,
séances de cinéma,
atelier enluminure (6/12ans),
maquillage enfants

Marché médiéval,
danses, musique, contes,
expositions,
jeux, combats armés

Renseignements : Mairie de Saint-Léonard - service manifestations au 05.55.56.92.07
www.ville-saint-leonard.fr/événements et manifestations

Centenaire de la Guerre de 14-18

L'exposition du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages, intitulée « **14-18, Poussières de guerre** », présente Monts et Barrages pendant la Première Guerre Mondiale, la manière dont les habitants ont vécu ce conflit, au front et à l'arrière, son impact sur ce territoire rural et les traces mémorielles qu'il en restent (monuments aux morts, plaques funéraires dans les cimetières, archives privées). Le tout illustré par les témoignages et documents collectés auprès des habitants du territoire. **La collecte de documents auprès des particuliers se poursuit jusqu'en 2018**. Si vous possédez des objets, lettres, photos… liés au territoire du Pays Monts et Barrages, contactez le Pays d'art et d'histoire au 05 55 69 57 60.

Ce projet a été labellisé par la Mission Centenaire 14-18 : www.centenaire.org.

Bon à savoir : Où voir l'exposition ?

Du 2 au 16 août
Mairie d'Eymoutiers (salle d'exposition, niveau 4)
Du mardi au samedi de 14h à 18h

Du 19 au 31 août
Salle des conférences de Saint-Léonard de Noblat
Du mardi au samedi et dimanche 31, de 14h à 18h

Présence permanente d'un guide-conférencier pour répondre aux questions des visiteurs. Visites guidées de l'exposition (public adulte), les jeudis et samedis à 15h (*durée : 2h*) mais aussi ateliers pour les 6-12 ans (réservation obligatoire) les mercredis 6 et 13 août à 15h à Eymoutiers (*durée : 2h*).

Entrée et animations gratuites

XVème Biennale de l'art imaginaire

Fidèle à son choix qui, depuis 1986, date de la 1ère Biennale, a privilégié l'art imaginaire, le « Cercle Saint-Léonard » recevra cette année un grand maître de l'IMAGINAIRE le peintre français LAMY.

Etranger au tapage médiatique, il peint notre monde avec humour et dérision, avec son amour pour l'immense beauté de l'univers, de son univers ! Il sera entouré de **35 artistes**, peintres et sculpteurs, certains connus et aimés du public limousin, et de nombreux nouveaux artisites talentueux, que nous serons heureux de recevoir et de vous présenter. La Biennale est organisée **avec l'aimable participation et le fidèle soutien de Claude VERLINDE.**

Exposition à découvrir
du 13 septembre au 5 octobre
du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h
Salles des fêtes et des conférences - Entrée gratuite

Eclosion

Un arbre à Carottes miaulétous

Dans le cadre de la 5ème édition de la manifestation « Ensemble, Jardinons Nature », organisée le 6 avril dernier par la Communauté de Communes de Noblat, en partenariat avec la ville de Saint-Léonard de Noblat, les visiteurs, petits et grands ont eu l'opportunité et la surprise de découvrir deux nouvelles variétés d'arbres : « **l'arbre à carottes** (voir notre photo ci-contre) **et le châtaignier à pommes** ».

Sur le thème « les plantes dans le bien-être, la santé et la cuisine », les agents du service espaces verts de la ville ont réalisé des jardins éphémères pédagogiques présentant divers types de plantes potagères avec, notamment, les parties que l'homme est amené à utiliser pour l'alimentation, les soins du corps ou l'organisme. Ces jardins se présentaient sous la forme de bacs en bois, dans lesquels ont été pré-cultivées des plantes potagères ou condimentaires : betterave, salade, chou, thym, citronnelle, menthe sans oublier l'Olivier, arbre emblématique. Afin de faire découvrir aux plus jeunes, cette grande diversité, le nom des légumes était inscrit sur des petites coupelles en porcelaine, offertes par les **établissements Carpenet** ; petit clin d'œil entre l'art des jardins et de la table !

Aménagement paysager de la rue Jean Jaurès

Consécutivement à la fin des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue Jean Jaurès, les agents du service espaces verts ont réalisé l'aménagement paysager des différentes zones réservées à cet effet.

Les plantes utilisées, bien que très diversifiées, sont des essences pérennes, en grande majorité des vivaces. Ces dernières d'une grande pluralité de couleurs, de feuillages, de fleurs, de formes ainsi que d'époque de floraison assureront une présence florale continue.

Celles-ci seront complétées par la mise en place de quelques arbustes et rosiers anciens parfumés, mais également, de bisannuelles et/ ou de bulbes qui viendront égayer cette rue en début d'année.

S'initier au jardin potager

Plusieurs services de la ville ont élaboré, puis mis en œuvre des bacs potagers sur le site de l'accueil de loisirs (ALSH) « La Forestière ». Ces structures, réalisées dans le cadre d'un projet regroupant deux ALSH de la Haute-Vienne et l'association des jardiniers Hauts-Viennois, visent à sensibiliser et initier les plus jeunes au jardinage et au respect de la nature.

Les dimensions de ces bacs (2 m x 3 m, pour une hauteur de 60 cm) facilitent l'accès pour les petits, et leur offrent de meilleures conditions d'apprentissage car ils n'ont plus à se baisser pour travailler le sol.

Enfin, la hauteur des éléments et les divers amendements incorporés à la terre facilitent le drainage et le réchauffement du sol, donc le travail et le développement des légumes cultivés.

Accueil de loisirs (A.L.S.H)

En 2013, l'ALSH a connu une très belle fréquentation, tout au long de l'année. En effet, tous les séjours proposés ont enregistré des effectifs supérieurs aux années précédentes. Nos minis séjours durant l'été ont également remporté un franc succès. Pour l'été 2014, l'équipe pédagogique a préparé plusieurs projets d'animations et la plaquette d'informations a été distribuée aux enfants des écoles du canton.
Le samedi 7 juin, une après-midi portes ouvertes de 14h30 à 17h a permis aux familles de visiter la structure, de faire connaissance avec l'équipe et d'inscrire leurs enfants.

Pour les 4/12 ans

Cette année, les thèmes proposés sont les suivants :

En juillet :
- Les mains vertes s'activent
- Sport et environnement
- Bienvenue dans mon tipi
- Les arts de la rue

En août :
- La Préhistoire
- Les aventuriers
- Les cinéphiles en herbe
- Balade au pays des merveilles

Les minis séjours
- ***Du 08 au 11 juillet pour les 6/10 ans*** : séjour à la ferme pédagogique « Les sabots de laine » à Saint-Hilaire Bonneval (découverte de la ferme, des animaux, du potager, atelier autour de la laine, balade en forêt,…).

- ***Du 15 au 18 juillet pour les 8/12 ans*** : séjour à la base de la minoterie à Uzerche (baignade, course d'orientation, Kayak, tir à l'arc, grimpe dans les arbres,…).

- ***Du 23 au 25 juillet pour les 6/12 ans*** : séjour à Viam en Corrèze au domaine du « petit canada » (ateliers autour des poneys, nuits sous les tipis, jeux, balades nature,…).

- ***Du 27 au 29 août pour les 8/12 ans*** : séjour à Treignac en Corrèze (visite de la chocolaterie et de la ville, baignade, course d'orientation, jeux sportifs,…).

Pour les 13/17 ans

Ils pourront s'inscrire tout le mois de juillet aux activités sportives (kayak, escalade, tir à l'arc,…), mais aussi aux activités vidéo (prises de vue, montage,…), ou encore aux activités manuelles,… **Une sortie au parc Walibi est prévue le vendredi 1er août** (le nombre de places est limité).

Une plaquette détaillée des activités est disponible à l'accueil du Foyer Rural, et à l'accueil de loisirs.

Bon à savoir !

- Journée entre 12 € et 14 € avec un supplément pour les sorties de 3 € à 8 € selon le lieu
- Demi-journée avec repas : entre 9,50 € et 10,50 €
- Demi-journée sans repas : entre 5,50 € et 6,50 €
- Journée mini séjours : entre 21€ et 23 € (tarifs bas) et entre 26 € et 28 € (tarifs hauts)

Renseignements et inscriptions

Accueil de Loisirs
Chemin de la Forestière
87400 Saint-Léonard de Noblat

Tél. : 05 55 56 67 63
accueil-loisirs@
foyer-rural-saint-leonard.fr

Sortie Kayak à Beaufort

Apprendre en s'amusant ...

© Nicolas Duchier - Populaire du Centre

Lors de leur visite de la manufacture de porcelaine COQUET, les élèves de Grande Section de Maternelle de Mme Jalabert ont confectionné un cadeau à l'occasion de la Fête des Mères.

L'année scolaire s'achève déjà et, cette fois encore, nous n'aurons pas vu le temps passer…En dépit de leur jeune âge, les enfants ont beaucoup travaillé et appris tout au long des semaines afin d'être prêts pour l'entrée au Cours Préparatoire.

Nous avons été accompagnés par des partenaires tels que la bibliothèque municipale, l'espace Aqua'Noblat, le Foyer Rural, le cinéma municipal REX, la manufacture de porcelaine Coquet, le musée des Beaux-Arts de Limoges, des compagnies théâtrales et musicales que nous remercions vivement pour leur accueil et leur participation.

Cette année encore, nous avons eu l'occasion de participer à diverses activités et sorties culturelles : semaine jeux organisée par le Foyer Rural, sorties au théâtre de la Marmaille et au concert des Jeunesses Musicales de France (J.M.F), séances de cinéma, atelier au musée des Beaux-Arts de Limoges, visite et atelier « émaux » à l'usine Coquet (voir notre photo ci-dessus). Nous avons également participé à la semaine de l'école maternelle du 17 au 21 mars, semaine au cours de laquelle nous avions invité les familles à participer à des rencontres dans l'école, notamment autour du thème de la sécurité routière. Nous tenons d'ailleurs à remercier « prévention MAIF », le Foyer Rural et le Major Laurent de la brigade de gendarmerie de Saint-Léonard pour leur aide. Certains enfants se sont rendus à la « rue du cirque » de Saint-Junien, d'autres à la médiathèque du Père Castor de Meuzac, d'autres encore sont partis à la recherche de « requins dans la ville » de Limoges et un dernier groupe est allé à Vassivière en car, petit train, bâteau et grand train pour y découvrir, entre autre, l'art contemporain.

Nous remercions également la municipalité de Saint-Léonard et l'association « Papa, maman, l'école et moi » pour leur soutien financier et leur implication dans nos projets. **Merci aussi à tous les parents d'élèves et amis de l'école qui ont bien voulu nous accorder de leur temps** pour accompagner des classes à la piscine et lors de sorties scolaires, ainsi que ceux qui se sont dévoués pour représenter les familles aux conseils d'école.

Les élèves de Grande Section vont bientôt nous quitter pour aller à « la grande école » mais déjà nous pensons à nos futures recrues. **Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2014 doivent se rendre à la mairie de Saint-Léonard munies du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vérifiez auparavant que les vaccinations soient bien à jour)**.

Un M. Patate à croquer !

A l'occasion des fêtes de Pâques, les établissements Coignac ont eu la gentillesse d'offrir aux enfants des écoles maternelle et élémentaire **un « Monsieur Patate » de 13 kg.**

La confection de cette pièce en chocolat a nécessité deux jours de travail et seulement quelques heures aux enfants pour le dévorer !

Des activités pour tous les âges !

CP/CE1

Tout au long de cette année, les élèves de CP et CE1 ont travaillé sur le **thème de la sécurité routière**. Ils ont été sensibilisés aux risques que présente la route, ont appris à lire la signalisation et ont fabriqué des petits jeux pour permettre à d'autres d'approcher l'univers de la rue et de ses dangers. Les 5 et 6 juin, ils ont eu rendez-vous à l'école Jean ZAY à Limoges pour rencontrer les élèves d'autres classes du département qui ont, eux aussi, abordé le thème de la sécurité routière. A cette occasion, ils ont échangé leurs travaux et ont été mis en situation en participant à de vrais exercices.

CE2

Le 13 mai, les élèves de CE2 se sont rendus à Limoges. Après une préparation en classe, tout ce petit monde s'est retrouvé à la gare, puis dans le train où chacun a pu voir de près la cabine de conduite du train. A Limoges, la visite a débuté à la gare où, à tour de rôle, ils ont pu voir et **comprendre le fonctionnement du poste d'aiguillage** et visiter l'intérieur du monument. Ensuite, les élèves, les enseignants et leurs accompagnateurs ont pu admirer Limoges depuis le petit train touristique. La journée s'est poursuivie par une visite de la mairie (voir notre photo ci-contre), du tribunal, des halles et du quartier de la boucherie. Tout au long de ces visites, les élèves devaient trouver des informations et répondre à un questionnaire élaboré par les enseignants. Après une pause culturelle bien méritée à la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM), c'est l'heure du retour à la gare ! Le temps clément s'étant invité pour la journée, chacun est revenu enchanté !

CM1/CM2

Après les vacances de Noël, les élèves des trois classes de CM1 et CM2 ont participé à **l'élaboration de cahiers de textes avec la Ligue contre le Cancer**. Ils ont travaillé sur l'alimentation, les dangers du tabagisme et les méfaits de l'exposition au soleil. Les jeux, les affiches et les textes fabriqués par les élèves se retrouveront dans les cahiers de textes qui seront offerts à tous les élèves de CM2 du département de la Haute-Vienne, pour l'année scolaire 2014-2015. Pour les récompenser de leur travail, les membres de la Ligue ont remis, à chaque élève participant de Saint-Léonard, un exemplaire de ce cahier de texte lors d'un après-midi récréatif où un spectacle de magie et un goûter ont réjoui petits et grands.

Classe pour l'Inclusion Scolaire (C.L.I.S)

Au mois de juin, les enfants de la CLIS ont participé à des séances d'équitation au centre « Les écuries de Bellefond », en lien avec un travail mené en classe sur le thème des animaux. Les enfants ont dû allier patience, douceur et rigueur pour conduire leurs poneys ; des capacités qu'ils ne manqueront pas de réinvestir par ailleurs Ils ont d'abord pris le temps de s'occuper des poneys pour leur donner confiance. Puis, ils les ont monté et ont réalisé des jeux de conduite et d'équilibre. Le cycle s'est terminé par une journée-randonnée à cheval le 3 juillet. Vous pouvez partager ces moments de découverte avec les enfants sur le blog de la CLIS de Saint-Léonard : **http://blogs.crdp-limousin.fr/87-st-leonard-ecole-gay-lussac-clis/**

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Après une année de fonctionnement des activités périscolaires, l'heure est au bilan et à la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

L'objectif était de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités. Objectif atteint puisque les enfants des écoles élémentaires Gay-Lussac et Pressemane ont pu pratiquer différents sports (judo, tennis,…), mais aussi, découvrir le monde du cinéma, l'univers des livres, aborder les nouvelles technologies, pratiquer l'expression scénique et corporelle, ou encore, s'improviser musiciens. Les élèves de CP et CM2 ont pu se familiariser avec la langue de Shakespeare de façon ludique. Pour les enfants de la maternelle, le bilan est plus mitigé car un rythme soutenu est plus dur à absorber pour les plus petits. Ils ont malgré tout participé à des ateliers de création menées par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Les activités proposées se sont articulées autour des thèmes suivants : cow-boys et indiens, les saisons, le hérisson et son univers, et d'autres encore,…

La fréquentation aux TAP a été relativement importante : 88% des enfants de primaire et 90% des enfants de maternelle participent aux activités périscolaires.

Suite aux différents bilans effectués au sein de l'équipe d'animation, il est ressorti quelques points importants : certains enfants ont dû parfois pratiquer une activité qu'ils n'appréciaient pas du tout, il est donc bien de tenir compte des souhaits des enfants, certains ateliers étaient compliqués à mener correctement avec un nombre élevé d'enfants et certaines activités manquent de temps sur une période de six semaines, comme d'autres nécessiteraient seulement trois semaines. Grâce à ces éléments, nous allons pouvoir **construire de nouvelles propositions pour l'année scolaire à venir**. Un partenariat avec l'équipe enseignante va être consolidé pour permettre une harmonie autour des différents temps de la journée d'école de l'enfant.

Rentrée de septembre 2014
Au mois de juin, une fiche d'inscription a été transmise aux familles afin de valider ou non la présence de l'enfant aux TAP (commune à la fiche générale d'inscription).

Renseignements :
Accueil de loisirs au 05 55 56 67 63
Mairie de Saint-Léonard au 05 55 56 00 13

Clin d'oeil littéraire ! Le Chaperon rouge

Traînant des pieds sur cette croûte goudronnée
sous un sac de regrets, sur un pavé blasé
Le chaperon empourpré qui nous est familier
a pourtant bien changé au fil des années.

Délaissée du rire, cernée par les rides
l'éclat se fait terne et la splendeur insipide
ses traits rayonnants révérés du soleil, jalousés de la lune
frémirent et dépérirent soufflés par l'infortune.

A l'approche du cinquième acte, résignation est maître mot
bientôt l'heure du grand final et du baissé de rideaux.
Chétive et tremblotante, mélancolique et impuissante,
son corps, son âme chaque seconde plus meurtris, se languissent
dans l'attente.

Son cœur fendu, son cœur sans but ne tient plus.
Pour une trêve éphémère, un pansement rien de plus
Elle plonge encore une fois dans ce qui fut autrefois
le temps d'un souvenir ferme les yeux et se noie.

L'hiver et ses crocs, emportés par les flots s'effacent puis disparaissent.
Une odeur verte, un arôme délicat, timide hésitation, et soudaine allégresse !
Le temps des bourgeons fait son apparition
mêlant soif d'émotion et goût de la passion.

L'heure est au symphonie inachevées, aux erreurs récidivées,
aux fables, aux farces et aux contes de fées.

Lasse du sentier tracé délassant l'horizon vers un sol trop funèbre
Bordé d'un bois mystique que les Satan célèbrent

Elle, enfant envoûtée, se laissait succomber, s'emballant
sans songer à son serment de prudence
glissant entre les griffes d'un paradis étouffant suivant
le chant entêtant d'un enfer d'éloquence.

Muse indolente naturellement sublime
la forêt gazouillait son hymne à sa victime.
L'air était si doux et la voix si déroutante
que sans y penser s'égarait l'innocente.

Croquer à pleines dents dans un fruit défendu
à la peau éclatante exhalant l'inconnu,
embruma ses soupirs de vapeurs éthérées
et joignit l'"ineffable à ses pensées.

Elle salua le lierre et les arbres au croisement
ces amants inconscients au sensuel enlacement
s'embrassant sans songer à leur sang qu'ils souillaient,
à leur sort qu'ils scellaient s'asphyxiant mutuellement.

Quand soudain tout s'arrête. Elle est arrivée.
Présent glaçant , souvenirs printaniers ,
tous se taisent et s'inclinent face à la reine voilée
se laissent envelopper et s'endorment apaisés.

Félicitations à Mogan DARNEIX qui a reçu les Palmes Académiques pour l'écriture de ce poème. Après avoir terminé 3ème de sa catégorie, l'an dernier, au niveau national, il remporte, cette année, la première place régionale.

ça plane pour moi !

Titulaires d'un Brevet d'Initiation Aéronautique (diplôme délivré conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et par celui de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) six élèves de 1ère Scientifique du lycée Bernard- Palissy de Saint-Léonard de Noblat ont participé, dans le cadre de l'option Aéronautique à un stage innovant d'une semaine au Centre National de Vol à Voile de Saint-Auban (04) du 23 au 30 mars.

Encadré par trois adultes, dont deux professeurs (l'un de mathématiques, l'autre de Sciences et Vie de la Terre) et d'un ancien contrôleur aérien et météorologue, ces six jeunes lycéens ont pu mettre en pratique l'enseignement théorique reçu grâce au concours de spécialistes, développer l'entraide et l'esprit d'équipe et découvrir les différents métiers en rapport avec l'aéronautique.

Le Centre National de Vol à Voile de Saint-Auban dispose, non seulement, de trois planeurs biplaces mais aussi, de plusieurs salles de cours et de briefing équipées de vidéo-projecteurs. Cette plate-forme a une réputation internationale d'excellence.

Durant cette semaine, les élèves ont pu faire environ 60 heures de vol dans des conditions idéales d'encadrement avec un instructeur pour deux élèves. La météo leur a permis de voler tous les jours en rencontrant pratiquement toutes les conditions propices au vol à voile. C'est ainsi qu'**ils ont pu s'initier au vol thermique, au vol de pente, au vol sous ondulatoire et au vol thermodynamique.**

Les élèves ont aussi pris conscience que le vol à voile est un sport individuel qui se joue en équipe, école très exigeante qui nécessite une excellente condition physique et des prises de décisions rapides et permanentes. C'est aussi un travail de concentration pour recueillir et exploiter des informations. La mise en œuvre de règles très strictes de sécurité conduit au sentiment de responsabilité, qualité qui leur sera indispensable lorsqu'ils entreront dans la vie active.

Enfin, l**e vol à voile est une activité écologique** : il suffit de 0,7 litres de carburant pour la mise en l'air d'un planeur !

De gauche à droite et de bas en haut : Quentin Hartmann, Paul Daccord, Joël Pascaud, (ancien météorologue, contrôleur aérien, instructeur avion, compétiteur et chef pilote Vol à Voile), Thomas Buisson, Philippe Dulou, (professeur de SVT au collège Bernard-de-Ventadour à Limoges, instructeur Vol à Voile, moniteur de plongée et de karaté), Aubin Chatelon, Anaïs Duprat, Maël Simon et Alexandre Chausse (professeur de mathématiques au lycée Bernard Palissy, instructeur et compétiteur Vol à Voile)

Sauvegarder notre hôpital !

La baisse de population sur la commune, le manque de terrains disponibles pour la construction ainsi que le besoin pour l'hôpital de déménager sur un site plus grand et proche du centre-ville, ont amené la municipalité à envisager une opération d'aménagement sur le site Maleplane/Puy Rocher.

La ville souhaitait élaborer une opération d'aménagement large, d'un seul tenant, incluant la reconstruction de l'hôpital. De ce fait, des négociations pour l'achat de terrains avaient été engagées avec un propriétaire du site. Cependant, à la suite d'un courrier transmis par la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité, il a été demandé à la municipalité de retirer la délibération portant sur l'acquisition des terrains.

Des terrains s'étant libérés sur la zone du Panaud (à proximité de la régie municipale électrique), le Centre Hospitalier Monts et Barrages s'est porté candidat à l'acquisition. Ces terrains répondent aux deux critères essentiels : **une superficie proche de cinq hectares et une proximité immédiate du centre bourg.**

Ce nouvel établissement permettrait d'accueillir les patients de l'hôpital ainsi que les résidents de la maison de retraite dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, la construction d'un nouveau bâtiment est devenue nécessaire tant pour les patients que pour le personnel soignant. Le maintien de ce service public sur notre territoire rural est indispensable pour notre économie.

Des études environnementales et paysagères préalables, débutées en juin dernier, permettront de connaître la constructibilité sur ce site. Une fois que le résultat de ces études sera connu, la mairie et l'hôpital organiseront une réunion d'information. **En fonction du résultat de ces études, la décision sur la localisation de l'hôpital pourra être prise.**

Rappel pour vos travaux !

Vous souhaitez entreprendre des travaux de menuiseries (fenêtres, volets), changer votre portail ou votre clôture, mais savez-vous que **la couleur blanche est interdite sur l'ensemble du territoire communal** ?

En effet, la teinte de vos menuiseries ou de votre clôture sera choisie à partir du Nuancier Départemental, disponible en mairie, qui exclut la couleur blanche.

La Petite Enfance au coeur du Plan Local d'Urbanisme (P.LU.)

Afin de permettre l'implantation du futur pôle petite enfance au lieu-dit Maleplane/Puy Rocher, le Conseil Municipal avait prescrit la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme le 4 décembre 2013 pour ouvrir à l'urbanisation la parcelle souhaitée.

Ce pôle « petite enfance » sera constitué d'un bâtiment unique regroupant :

- un **multi-accueil (crèche)** d'une capacité de 24 places,
- un **Relais Assistantes Maternelles** (RAM),
- un **Lieu d'Accueil Enfants Parents,** (LAEP),
- une **ludothèque**
- un **accueil de loisirs** (mercredi, petites et grandes vacances) pour les enfants de 3 à 5 ans d'une capacité de 24 places (l'accueil de loisirs actuel de la Forestière n'étant pas agréé pour accueillir les enfants de cette tranche d'âge).

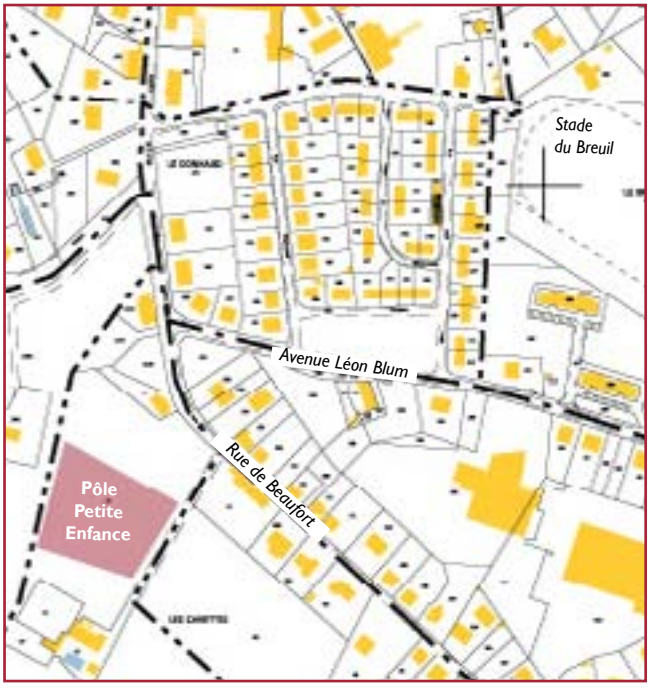

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 février 2014 au 7 mars 2014 inclus, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. Il a émis un avis favorable sur le projet de révision allégée n°1 du PLU. Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau PLU lors de sa séance du 25 avril 2014.

Avis de passage aux propriétaires fonciers !

Dans le cadre des mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et de la tenue à jour du plan cadastral, **Dominique BAYLE, géomètre du cadastre,** est de passage sur notre commune depuis le 2 juin et jusqu'à la fin de l'année.

A ce titre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre éventuellement contact avec les propriétaires fonciers.

Renseignements

Mairie de Saint-Léonard de Noblat
Service urbanisme

Tél. : 05 55 56 92 08
urbanisme@ville-saint-leonard.fr

Association des commerçants

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Léonard de Noblat (A.V.E.C.) est ouverte à tous les professionnels de la commune désireux d'agir collectivement et solidairement. Elle dynamise et anime les espaces marchands de la ville.

De gauche à droite : Hervé Riffaud (trésorier), Carine Simonet (présidente), Marie-Angèle Joyeux (grande gagnante des bons d'achats d'un montant de 200 €, à faire valoir chez les commerçants et artisans adhérents de l'association, mis en jeu pour la tombola de la Fête des Mères), Nelly Germane (secrétaire adjointe) et Isabelle Gilliard (secrétaire)

L'association assure la prestation de services locaux comme le ramassage des cartons des professionnels adhérents, une fois par semaine. Elle est l'interlocutrice privilégiée des institutions (mairie, communauté de communes, Chambre de Commerces et d'Industrie, Chambre des métiers, ou encore gendarmerie). Elle réalise des opérations commerciales à l'occasion de grands rendez-vous (Fêtes des Mères, Noël, etc.). Elle participe et soutient de nombreuses manifestations (Faites de la Musique, Fête médiévale, Fête de la viande, etc.).

L'adhésion est de 50 € pour une année. Cette somme est volontairement peu élevée pour permettre au plus grand nombre de commerçants d'adhérer.

L'association soutient la zone bleue en centre ville car elle permet d'avoir une meilleure rotation sur les places de parking gratuites et assure, ainsi, une disponibilité des places de stationnement à la clientèle des différents commerces.

Evidemment, le bureau reste mobilisé sur la problématique de la signalétique qui fait tant défaut à notre ville, et relancera régulièrement les différentes institutions partenaires dans ce dossier. L'association a eu un premier entretien avec M. Alain Darbon, nouvellement élu comme maire. Nous nous réjouissons que ce dernier soit favorable à la participation de l'association aux différents comités consultatifs municipaux qui peuvent avoir des conséquences sur l'activité économique de la ville. Plusieurs projets vont mobiliser les membres de l'association au cours des mois à venir : la **fête médiévale** les **30 et 31 août** prochains au cours de laquelle les commerçants seront costumés, **la première Fête de la Bière Artisanale** organisée par l'association en centre-ville le **4 octobre**, suivie d'un repas dansant "choucroute-bière", et bien évidemment, les fêtes de fin d'année !

Meilleur apprenti de France

Alexandre Collomb, 18 ans, en 2ème année de CAP charcutier-traiteur au CFA du Moulin Rabaud, et apprenti « Aux P'tits Gourmands » est la fierté de ses patrons, Julien Houot et Thomas Bardé, sans oublier son professeur Francis Maligne, bien connu des miaulétous et Meilleur Ouvrier de France 2004.

Alexandre représentait le Limousin lors de la finale nationale du concours de meilleur apprenti de France « charcutier - traiteur » qui s'est tenue au Salon de l'agriculture les 21, 22 et 23 février derniers, aux côtés de vingt autres candidats provenant de différentes régions françaises. Cinq se sont vus décerner dans leur catégorie respectivie le titre de « Meilleur apprenti de France ».

Félicitations à Alexandre !

De gauche à droite : Thomas Bardé, Alexandre Collomb et Julien Houot
© Nicolas Duchier - Populaire du Centre

Créations

Boutique MJD

3, rue Gay-Lussac - 05 55 36 60 36

Monique Dexet tient ce nouveau commerce. Femme d'expérience puisqu'elle a travaillé plus de 20 ans dans différents commerces miaulétous, elle a décidé de se lancer dans l'aventure en ouvrant sa propre boutique. C'est chose faite depuis le 5 février !

Venez découvrir cette charmante petite boutique où vous pourrez trouver du linge de maison pour tous les budgets, mais aussi du linge de nuit, de corps ...

Jours et heures d'ouverture :
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Le lundi de foire de 9h à 12h

SARL PASENAS

Isolation en matériaux naturels

07 82 18 42 24

La SARL PASENA propose ses services dans le domaine de l'isolation en matériaux naturels (ouate, chanvre, bois etc.).

Les associés Jean-Michel Vignon et Alexandre Blet s'occupent également de l'aménagement de combles, de terrasses ainsi que des petits travaux de rénovation et d'entretien de l'habitat.

Jean-Philippe ROUFFI

Maçon du bâti ancien

06 75 30 43 89

Installé sur la commune depuis octobre 2013 en tant qu'auto-entrepreneur, Jean-Philippe Rouffi est spécialisé dans la restauration du bâti ancien. Pour cela, il fait appel à des techniques séculaires en utilisant la chaux, la pierre sèche ...

Au cinq ...

4, rue Jean Jaurès - 05 55 36 31 53

Ouverte le jour du printemps, cette boutique vous invite au voyage. Dès le pas de la porte franchi, vos cinq sens sont en éveil. C'est un régal pour les yeux, mais pas seulement ... alors n'hésitez plus et partez à la rencontre de cette boutique qui vit et se renouvelle au rythme des coups de coeur de ses propriétaires : maroquinerie, vêtements, musique, bougies, objets déco importés du monde entier. Chaque produit répond à une norme qualité.

Jours et heures d'ouverture :
Le mardi de 15h à 19h30
Du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30
Le lundi de foire de 10h à 12h30

Boutique éphémère « RémYvette »

Place Gay-Lussac - Ouverte jusqu'au 31 août

Quatre artisans régionaux exposent leurs produits depuis le 1er juin :

Yvette FERRAND (Bujaleuf) : savonnettes décoratives et bijoux fantaisie (colliers, bagues, boucles d'oreilles) « fait main », ainsi que des shamballas et boucles d'oreilles à votre prénom

Dolorès BIDAUD (Roussac) : bijoux d'art sur plaqué or ou argent

Nicole SAUTOUR (Champnétéry) : tableaux à la peinture acrylique sur lesquels elle transpose les images de ses nombreux voyages.

Isabelle LECONTE-RUAUD (Compreignac) : compositions autour de ses bougies odorantes.
Conseillère « Partylite », elle prend commande ou rendez-vous pour d'éventuelles réunions à votre domicile.

Rémy FERRAND (Bujaleuf) : philatéliste, il échange les doubles neufs de sa collection de timbres

Changements d'adresses ou de propriétaires

Les caves de Noblat

18, place du Champ-de-Mars - 05 55 36 31 53

Le 24 février, « Les Caves de Noblat » se sont installées dans une nouvelle boutique, après avoir élu domicile durant près de 25 ans avenue du Champ-de-Mars.
Jours et heures d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 15h à 19h ainsi que le lundi de foire de 9h à 12h15.

Le Flore (anciennement « Le Gay-Lu »)

18, rue Victor Hugo - 05 55 56 98 45

Depuis le 14 avril, Florence de Mayard et son équipe vous accueillent au bar brasserie, restaurant « Le Flore » où des soirées à thèmes sont régulièrement organisées. L'établissement fait aussi dépôt de cigarettes.
Ouvert 7jours/7 pour le service du midi
Ouvert les mercredis, jeudis, vendredis et samedis pour le service du soir

Fermetures

- Hôtel - restaurant « ***LE GRAND SAINT-LEONARD*** » - 18, avenue du Champ-de-Mars
- Epicerie de proximité « ***COOP*** » - Place Wilson

PAPETERIE - LIBRAIRIE
MARIE AMANDINE

Être là pour vous !

MARDI AU SAMEDI
8h - 12h15 et 14h - 19h15

Tél/Fax : 05 55 35 27 76
papeteriemarieamandine@orange.fr

FOURNITURES DE BUREAU

FOURNITURES SCOLAIRES
(déposez vos listes)

LIBRAIRIE SPECIALISEE JEUNESSE ET SCOLAIRE
(autre sur commande)

CARTERIE - CADEAUX

IMAGE • SON | MÉNAGER | ANTENNES | ÉLECTRICITÉ | S.A.V.

PULSAT

www.pulsat.fr

Place Gay Lussac à ST LÉONARD DE NOBLAT
05 55 56 22 08

La Boulangerie de la Place

BOISSIERE BRUNO

ARTISAN BOULANGER

3, Place de la République
87400 St-Léonard de Noblat
05-55-56-08-56

Vous accueille du lundi au vendredi
de 6h30 à 19h15
Le samedi jusqu'à 12h30

Retrouvez-nous sur notre page Facebook

Harmonie d'Ô
Institut de beauté

Galerie commerciale rue Jean Moulin
87400 St Léonard de Noblat
05.55.69.57.10
www.harmoniedo.com

ENTREPRISE CROUGNAUD
Menuiserie - Charpente - Couverture
Mr CROUGNAUD Alain

crougnaudalain@gmail.com

Le Buisson
87400 SAUVIAT SUR VIGE

05 55 75 36 10
06 83 26 08 96

PRESTO

RESTAURANT - PIZZERIA

Tél. : 05 87 19 62 42

ADRESSE :
29 RUE JEAN MOULIN
ROUTE DE BUJALEUF
87400 St LEONARD DE NOBLAT

HORAIRE D'OUVERTURE :
Lundi & Dimanche : Fermé 18H30-21H30
Mardi, Mercredi, Jeudi : 12H-14H 18H30-21H30
Vendredi & Samedi : 12H-14H 18H30-22H00

MA FLEUR

Christine GALLEMAND-MORLON

— Paiement CB à distance —

lundi : 10h-12h et 12h-19h
mardi au samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 19h15
dimanche : 9h à 12h30

21, avenue du Champ de Mars
87400 SAINT-LEONARD DE NOBLAT
Tél. 05 55 69 25 52

Le nouveau Conseil Communautaire en place

Le 22 avril dernier, les nouveaux conseillers de l'Intercommunalité de Noblat se sont réunis pour élire le président, les vice-présidents et les membres du Bureau Communautaire.

Aujourd'hui, **33 élus, dont 17 nouveaux** par rapport à l'ancienne mandature, siègent au Conseil Communautaire. Le Bureau Communautaire se compose des 12 maires des communes membres.

La première décision de l'assemblée communautaire a conduit à la réélection de Jean-Claude LEBLOIS comme Président de la Communauté de Communes de Noblat. Ce dernier avait motivé sa candidature sur la base des grands thèmes de travail à venir, à savoir : l**e développement territorial** par l'intermédiaire du développement économique, du développement touristique et du développement numérique ; **la mutualisation des services communaux et communautaires** ; mais aussi **la petite enfance** avec le projet en cours de construction d'une maison qui abritera une crèche, un relais assistantes maternelles, un lieu d'accueil enfants parents, un accueil de loisirs et une ludothèque.

Ensuite, le Conseil Communautaire décidait de créer **9 postes de vice-présidents** et élisait : Alain DARBON, en charge du développement territorial, Bernard POUSSIN en charge de la petite enfance et du social, Bernard DUMONT en charge de l'environnement, Pierre LANGLADE en charge des sports, Jean-Pierre ESTRADE en charge de la voirie, Josiane ROUCHUT en charge du tourisme, Jean-Pierre NEXON en charge de la culture et école de musique, Franck LETOUX en charge des bâtiments et Sylvette CHADELAUD en charge de l'urbanisme.

Pour la constitution du Bureau Communautaire, instance de préparation des décisions communautaires, il désignait, comme membres supplémentaires, Roger CLEDAT et Jean-Louis BREGAINT.

Bon à savoir !

La Communauté de Communes de Noblat compte près de **12 000 habitants répartis sur les 12 communes membres** : Champnétery, Eybouleuf, La Geneytouse, Le Châtenet-en-Dognon, Moissannes, Royères, Saint-Bonnet Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Léonard de Noblat, Saint-Martin-Terressus, Saint-Paul, Sauviat-sur-Vige.

De gauche à droite et de bas en haut :
Alain Darbon, Jean-Claude Leblois, Sylvette Chadelaud, Josiane Rouchut, Pierre Langlade, Jean-Pierre Nexon, Bernard Poussin, Bernard Dumont, Jean-Pierre Estrade, Roger Clédat, Franck Letoux et Jean-Louis Brégaint

Renseignements

Communauté
de Communes de Noblat
ZA de Soumagne
87400 St-Léonard de Noblat

Tél. : 05 87 22 99 00
accueil@ccnoblat.fr
www.ccnoblat.fr

Noblat éco-exemplarité

Depuis le 3 avril 2013, la Communauté de Communes de Noblat s'est engagée à améliorer l'éco-exemplarité de ses services et ceux de ses communes adhérentes (mairies, cantines, écoles…) dans le domaine des déchets.

La charte « éco-exemplarité des collectivités », signée par l'Intercommunailté, comporte trois engagements : **réduire la quantité et la nocivité des déchets, favoriser la prévention et le tri des déchets dans ses services et auprès des usagers et promouvoir la démarche par l'exemple.**

Soutenue par le SYDED, qui a initié cette démarche, la Communauté de Communes de Noblat a choisi, pour commencer, de s'engager dans deux actions : **le tri du papier et le compostage des déchets fermentescibles.** En octobre 2013, l'espace Aqua'Noblat, le siège de la Communauté de communes et la crèche/multi-accueil ont été équipés de composteurs achetés par l'Intercommunalité. Parallèlement, le SYDED a formé le personnel de ces sites à la pratique du compostage.

Depuis mars dernier, le SYDED équipe les écoles des communes de composteurs pour traiter les déchets fermentescibles issus des préparations des repas des cantines, sensibilise les enfants et forme le personnel des cantines et des espaces verts. Ainsi, deux réunions de formation sur le compostage, à destination des agents des cantines et des espaces verts, se sont déroulées en novembre et en décembre 2013, au siège de la Communauté de Communes de Noblat. Neuf communes sur douze étaient représentées. Le SYDED réalise aussi une animation sur le thème du compostage dans les écoles. Puis, un composteur est installé sur site en présence des enfants et des agents de la cantine et des espaces verts. Pour commander votre composteur, contacter le SYDED au 05.55.12.12.87.

Installation d'un composteur à l'école de La Geneytouse

Afin de poursuivre son engagement en faveur le la réduction des déchets, l'Intercommunalité mettra bientôt à disposition des communes, sous forme de prêts gratuits, **1 000 verres réutilisables,** à l'effigie de la Communauté de Communes de Noblat, qu'elles pourront mettre **à la disposition de leurs associations à l'occasion de buvettes lors des manifestations.**

Bouger, c'est l'été !

Cet été, impossible de rester en place ! Chaussez-vous bien pour profiter pleinement du temps libre et du beau temps sur tout le territoire de Noblat.

En route !

Laissez-vous conter Saint-Martin-Terressus en compagnie d'un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages. Il vous racontera son histoire au fil de son patrimoine, entre châteaux villa art déco, bâti rural traditionnel et chemins creux.

En chasse !

Une nouvelle saison démarre pour la chasse au trésor « Terra Aventura , le géocaching made in Limousin. Trois caches sont à découvrir à Saint-Léonard de Noblat et à Sauviat sur Vige (en location à l'Office de Tourisme - 4€/GPS).

En vadrouille !

11 circuits pédestres entretenus par la Communauté de Communes de Noblat pour plus de 120 km de vadrouille ! Les topofiches de randonnées sont à votre disposition à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur : **www.randonnee-hautevienne.com**

En famille !

Pour une visite numérique et interactive en toute autonomie, utilisez nos GPS Visioguides disponibles à l'Office de Tourisme pour trois parcours ludiques : « ***Saint-Léonard, cité médiévale*** », « ***Sur les pas de Léonard*** », « ***Saint-Léonard, entre ville et campagne*** » (en location à l'Office de Tourisme - 4€/GPS).

Plus d'infos au 05 55 56 25 06 (Office de Tourisme)
www.otsi-noblat.fr

PaysMonts&Barrages

Une nouvelle équipe pour préparer le projet de territoire

Le Syndicat mixte Monts et Barrages regroupe les trois communautés de communes de Briance Combade (secteur de Châteauneuf-la-Forêt), de Noblat (secteur de Saint-Léonard de Noblat) et des Portes de Vassivière (secteur d'Eymoutiers), soit 34 communes pour une population de 23 247 habitants.

TERRITOIRE MONTS ET BARRAGES
CONTEXTE ADMINISTRATIF
Limite du PNR Millevaches en Limousin
Communauté de Communes de Noblat
Communauté de Communes des Portes de Vassivière
Communauté de Communes Briance Combade

Les Communautés de Communes sont représentées au sein du comité syndical par 34 délégués titulaires (12 pour Noblat, 10 pour Briance Combade et 12 pour Portes de Vassivière) et 34 délégués suppléants. Un bureau de 15 membres (5 par Communauté de Communes) constitue l'organe de préparation et de mise en œuvre des décisions.

A la suite du renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires, le premier conseil syndical Monts et Barrages s'est réuni à Saint-Denis des Murs pour élire son bureau.

Sylvie AYMARD a été élue Présidente du Syndicat. Jean-Gérard DIDIERRE (Briance-Combade), Jean-Pierre FAYE (Portes de Vassivière) et Sébastien Moreau (Noblat) ont été élus Vice-Présidents. Les autres membres du bureau sont :

- ***Noblat*** : Alain Darbon , Sylvette Chadelaud, Josiane Rouchut.
- ***Briance-Combade*** : Jean-Claude Sautour, Yves Legouffe, Gisèle Faure, Colette Pélinard
- ***Portes de Vassivière*** : Pascal Bodin, Chantal Périgaud, Thierry Menucelli, Stéphane Cambou.

2014 s'annonce très dense pour la nouvelle équipe avec la redéfinition du projet de territoire pour les six années à venir. Un premier travail devra permettre de dégager des enjeux communs aux trois Communautés de Communes et de définir les premières orientations. Suivra ensuite un travail sur les actions et les projets à mettre en place. Dans le contexte de modernisation de l'action publique territoriale, les nouveaux élus seront particulièrement attentifs à l'évolution du Pays vers le Pôle d'équilibre territorial que prévoit le législateur.

Renseignements

Syndicat mixte Monts et Barrages
Le Château
87460 Bujaleuf

Tél. : 05 55 69 57 60
accueil@monts-et-barrages-en-limousin.fr
www.monts-et-barrages-en-limousin.fr

INFORM@TIC'
SERVICES
Solutions informatiques
particuliers & professionnels
Jean-François DUMAS
06 18 52 10 86
9 Place GAY-LUSSAC • 87400 • Saint Léonard de Noblat • 05 55 04 04 89

Le Boudoir de Cendrillon
Offrez vous un moment de douceur digne d'un conte de fées
Esthéticienne à domicile
leboudoirdecendrillon@gmail.com
Page Facebook: Le Boudoir de Cendrillon
06-32-82-73-35

Si vous souhaitez faire paraître un encart publicitaire dans le bulletin municipal, contactez le service communication au 05 55 56 92 07 ou par mail : communication@ville-saint-leonard.fr

Etat civil

L' article 9 du Code civil, qui prévoit que « ***Chacun a droit à sa vie privée*** » règlemente la publication des actes d'état civil (naissance, mariage, décès). Seuls, les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun. Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux.

Pour les futurs parents, les parents et les futurs époux qui souhaitent que la naissance de leur enfant ou que l'annonce de leur mariage paraisse dans le bulletin municipal, une autorisation de publication est disponible en mairie auprès des services état civil et communication.

Naissances

***20 naissances** ont été enregistrées et 6 autorisations ont été délivrées.*

NOVEMBRE 2013
Le 18 : Louison Jeannette DECHAUD
Le 29 : Nolan Soan Bryan ANDRADE

DÉCEMBRE 2013
Le 30 : Damien Quentin LISSANDRE

JANVIER 2014
Le 9 : Eva DESFOSSES

MARS 2014
Le 28 : Léo RESENDE

JUIN 2014
Le 12 : Corentin Maurice FONCY

Mariages

***7 mariages** ont été célébrés sur la commune et 5 publications ont été demandées.*

DÉCEMBRE 2013
Le 7 : Jean-Marc BOURSET et Françoise BARNY

AVRIL 2014
Le 19 : Dimitri Jean-Marie René TUFFREAU et Lydia ROCHE
Le 26 : Jean-Claude PIERRARD et Muriel Denise Claudine LAURENT

JUIN 2014
Le 7 : TEISSIER Arnaud Pierre et BLOND Caroline Marie-Béatrice
Le 14 : Eric Damien BARTHELOT et Sofia GUTIERREZ ARNTZEN

Décès

DÉCEMBRE 2013

Le 7 : Sébastien Christophe CHALAJ, 39 ans

Le 8 : Renée Anna COUÉGNOU
veuve PARNEIX, 93 ans

Le 15 : Edith LECHAIR, 82 ans

JANVIER 2014

Le 4 : Guy René CHENEL, 78 ans

Le 6 : Lucien Marcel FÉLIX, 93 ans

Le 8 : Maurice MAGY, 79 ans

Le 15 : Maurice MAGNAUX, 97 ans

Le 16 : Geneviève Jeanne Clémentine
Marguerite Marie DUCOS-FONFRÈDE, 90 ans

Le 16 : René Léonard MALAGUISE, 86 ans

Le 16 : Denise Louise Pauline TESSON
veuve LEFÉBURE, 92 ans

Le 19 : Henri BORNE, 83 ans

Le 25 : Marie-Hélène Renée Lucienne SUBRA
épouse GARAUD-MALABRE, 53 ans

Le 26 : Félix FAUCHER, 86 ans

FÉVRIER 2014

Le 9 : Marie Madeleine CHARBONNIER, 88 ans

Le 12 : Maria GROS
veuve DUBOSPERTUS, 99 ans

Le 17 : Jean Baptiste DEGUY, 96 ans

Le 18 : Hugues Farisello TREVISIOL, 87 ans

MARS 2014

Le 1er : Marie Renée LEBRETTE
veuve RAPAUD, 84 ans

Le 5 : André Jean-Michel CAVINAUD, 50 ans

Le 8 : Marguerite MAZIN
veuve BARIÉRAUD, 97 ans

Le 10 : Albert Marcel DUSSARTRE, 92 ans

Le 15 : Odette Marie Louise CHASSOUX
veuve CHATOU, 89 ans

MARS 2014

Le 22 : Valérie Yvonne LÉTINAUD
veuve SARTOUT, 89 ans

Le 25 : Ginette Lilian LEONE
épouse BERTOLOTTI, 80 ans

Le 28 : Gabrielle Marcelle Marguerite DEGOI
épouse ALARY, 84 ans

Le 31 : Mario FAGUNDES, 65 ans

AVRIL 2014

Le 2 : Marcelle MAGISTER veuve SABER, 92 ans

Le 9 : Georges Gustave Jean LECLERCQ, 89 ans

Le 15 : Jeanne REIX veuve BOULAIGE, 100 ans

Le 16 : Marie Jeanne BARNY
veuve PÉRABOUT, 92 ans

Le 19 : Eva Alice BREUIL veuve NANAIX, 89 ans

Le 20 : Marie Louise CIPAN, 87 ans

Le 29 : Vincent BARDAUD, 94 ans

MAI 2014

Le 3 : Jean-Baptiste SAUTOUR, 91 ans

Le 3 : Claude BIGAS, 76 ans

Le 3 : Daniel Maurice Jean-Marie BEAUVAIS, 86 ans

Le 20 : Anna Gabrielle FLACASSIER, 89 ans

Le 23 : Christian Alain François MÉNARD, 65 ans

Le 19 : Yvonne PIGNEUR
veuve MERLIAUD, 93 ans

Le 19 : Claude Julien PATELOUT, 84 ans

Le 21 : Alain André LE GOC, 60 ans

JUIN 2014

Le 3 : Jean Marcel FOUILLOY, 77 ans

Le 11 : Jean Pierre COUPAT, 69 ans

Le 16 : Marie Louise BELANGEON
épouse CLUZELAUD, 86 ans

Le 19 : Suzanne MANDON
veuve DEVOYON, 94 ans

Tribune Libre

L'article L.2121-27-1du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Muniicpal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application sont définies par le règlement intérieur du Conseil Municipal* ».

Dans cette Tribune Libre, les conseillers municipaux de l'opposition s'expriment sous leur propre responsabilité. Les textes publiés sont reproduits à l'identique que ceux communiqués par les élus de l'opposition au service communication.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE !

Depuis 100 jours, une nouvelle équipe est entrée au service de notre ville, pour vous et avec vous.
Voici un point d'étape sur nos premiers engagements :

- Le décompte des heures des agents par fonction pose désormais les bases d'une comptabilité analytique. Cela permettra de hiérarchiser objectivement les dépenses.
- Dès le 1er jour du mandat, nous avons pris le dossier de l'hôpital à bras le corps et marchons main dans la main avec les porteurs de projets pour avancer en respectant les délais.
- Un plan de financement va être proposé aux autorités chargées de la gendarmerie pour confirmer notre soutien au dossier. Nous veillerons à ce que cela ne pèse pas trop sur les finances de la commune.
- Un dialogue constructif s'est mis en place avec toutes les parties prenantes du secteur sauvegardé, permettant d'envisager sereinement les prochaines étapes.
- Un diagnostic exhaustif de l'état de la voirie a été réalisé. Un effort supplémentaire sera fait sur le programme 2014.
- La garderie est déplacée à la maternelle pour plus de facilité et l'évolution des activités périscolaires se fera en partenariat avec le Foyer Rural.
- A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas de confirmation officielle concernant le dossier « fibre optique » mais nous sommes confiants quant à son avancée.
- Au fur et à mesure que les occasions se sont présentées, nous avons pris contact avec les différentes associations de la commune et nos villes amies.

Le Groupe majoritaire

100 JOURS ...URGENCE POUR L'HOPITAL

Oui à la construction du nouvel hôpital à Saint-Léonard
MAIS OU ???

Si nous posons les priorités qui permettent de déterminer le meilleur emplacement pour l'hôpital, deux impératifs ressortent
1 - Le bâtiment doit être sur le périmètre de la Régie Municipale Electrique. En effet, c'est une nécessité pour pérenniser ce service municipal de proximité.
2 - Le prix du terrain n'intervient pas dans le choix car il sera « refacturé » à l'hôpital. En revanche, le cout de restructuration des dessertes en réseaux (routier, eau, assainissement, électricité) de l'hôpital est à la charge de la commune, donc à la charge de nos impôts.
Il convient donc de trouver un terrain d'accès facile.

POUR L'INTERET COLLECTIF, CE N'EST PLUS LE MOMENT DE TENIR COMPTE DES RESSENTIMENTS PRIVES, si, un terrain réunis les deux conditions précitées et répond aux contraintes d'une surface suffisante pour anticiper l'avenir (le développement des services médicaux, l'extension des bâtiments, …), IL FAUT REAGIR TRES VITE !!!

Le groupe Horizon2020
Facebook : Saint-Léonard Horizon2020
Mail : contact@saint-leonard-horizon2020.fr

Les élections municipales et européennes constituent un échec cuisant pour le gouvernement socialiste, sanction sans appel de sa politique et de son amateurisme.
Mais c'est aussi un coup de semonce pour l'opposition républicaine qui a laissé au Front National le quasi monopole des critiques légitimes.
La liste «Saint-Léonard-Alternance» remercie tous les électeurs qui nous ont fait confiance pour incarner une politique différente et sans esprit partisan. Nous exercerons une action politique constructive en siégeant dans différentes commissions de la Communaute de Communes et de la Ville. Nous avons présenté, lors du 1er Conseil municipal une motion solennelle pour demander à Mr Darbon de se présenter à la Présidence de la Communauté de Communes car nous refusons la politique conduite par Mr Leblois, intégriste et dominatrice, qui vassalise les communes associées et prive Saint Léonard d'un juste retour financier ! De même, nous avons attiré l'attention du Maire sur un niveau de dépense qui exige une totale remise à plat des engagements pris par Mme Riffaud. Notre commune ne peut se développer avec un budget qui dégage aussi peu de capacité d'investissement, avec des dépenses de personnel en constante augmentation, avec un endettement croissant (700 000 euros d'emprunt d'équilibre supplémentaires en 2014). Je ne suis pas surpris par cette situation que j'avais pressentie et que j'avais dénoncée durant la campagne. Aujourd'hui il heure est venue de s'atteler sans tarder à une remise en ordre. Il faudra donc sans doute du courage pour prendre les décisions qui permettront de retrouver des capacités d'action pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat et pour répondre aux attentes légitimes de notre population. Nous serons vigilants !

Hervé COULAUD
Responsable de la liste Saint-Léonard-Alternance

GARAGE de NOBLAT
Agent Peugeot
PEUGEOT
www.garagedenoblat.com
Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique - Carosserie - Peinture
Toutes marques
Route de Bujaleuf - 87400 St Léonard de Noblat
Tél. 05 55 56 17 17 - fax : 05 55 56 28 36

NUMEROS UTILES

Accueil de loisirs « La Forestière »	05 55 56 67 63
Bibliothèque municipale	05 55 56 76 87
Camping*** de Beaufort	05 55 56 02 79
Centre des Finances Publiques	05 55 56 04 60
Cinéma municipal « REX »	07 78 82 31 04
Communauuté de communes de Noblat	05 87 22 99 00
Espace Aqua'Noblat	05 87 22 99 10
Gare SNCF	05 55 56 00 09
Gendarmerie	17
Groupement vétérinaires	05 55 56 02 15
Hôpital Monts et Barrages	05 55 56 43 00
Mairie	05 55 56 00 13
Maison du Département	05 55 56 02 76
Multi-accueil (crèche)	05 55 56 34 21
Office de tourisme de Noblat	05 55 56 25 06
Pompiers	18
La Poste	36 31
Régie municipale électrique (7j/7 - 24h/24)	05 55 56 00 19
Relais Assistantes Maternelles	05 55 56 21 58
SAMU	15
Service municipal des eaux (7j/7 - 24h/24)	05 55 56 20 55
SICTOM (Collecte déchets ménagers)	05 87 22 99 00

AVS S.A.
A Votre Service

Invitez le progrès chez vous, Nous vous l'apporterons !

AVS S.A.
A Votre Service

FAÇADES

Neuf - Rénovation
Entretien - Dépannage

Electricité - Plomberie
Plâtre - Climatisation

Chauffage
Solaire
Géothermie

Neuf
et
Rénovation

Façades traditionnelles
Façades *isolantes*
Ravalements

05 55 56 75 84
www.avs-sa.com

SAINT LEONARD DE NOBLAT

Carrefour market

8 avenue Jean Moulin

87400 ST Léonard de Noblat

Tél: 05 55 56 11 37

Grâce à votre carte de fidélité:

Avec la Carte PASS, **encore plus d'avantages exclusifs.**

- 10 % d'économies supplémentaires sur vos Avantages Fidélité[2].
- Des garanties et assistances exclusives.
- Des facilités de paiement.
- Le choix du mode de paiement à chaque achat : comptant ou crédit[1].

(1) (2) Voir modalités en magasin

Distributeur de billets
Photocopie
Photo Identité
24/24 Station Essence
Clé Minute
Pressing

Billeterie spectacle
Location de véhicule
Livraison à domicile

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h15,

Le vendredi et samedi de 9h à 19h15

Le dimanche de 9h à 12h